

Atlas départemental des paysages de l'Allier

Carnet d'ensemble



COMBRAILLE BOURBONNAISE



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉAMBULE	4
------------------------	----------

FICHE D'IDENTITÉ	5
-------------------------------	----------

Quelques chiffres.....	5
------------------------	---

Occupation du sol	6
-------------------------	---

Motifs paysagers et ambiances caractéristiques	7
--	---

Premier aperçu des valeurs paysagères.....	8
--	---

Partie 1 : Approche historique et patrimoines

9

Une place stratégique, depuis l'Antiquité... puis durant le règne des Bourbons	10
--	----

Une révolution industrielle qui marque les paysages de la Combraille	11
--	----

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX.....

12

Quelques protections réglementaires	12
---	----

Un riche patrimoine vernaculaire	12
--	----

Partie 2 : Composantes paysagères.....

15

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE.....

16

Un plateau granitique vallonné.....	16
-------------------------------------	----

...offrant des vues remarquables sur le grand paysage.....	17
--	----

L'eau omniprésente qui modèle le relief et conditionne les usages	18
---	----

BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

20

Un couvert forestier concentré dans les vallées et sur les coteaux bordant la Limagne.....	20
--	----

AGRICULTURE.....

22

Des paysages façonnés par l'élevage	22
---	----

Un bocage dense et très entretenu...à l'ouest	24
---	----

URBANISATION & INFRASTRUCTURES26

Des silhouettes bâties comme points d'appel.....	26
Un bâti traditionnel préservé mais fragile	27
Une urbanisation récente en rupture avec le modèle traditionnel	28
ZOOM / Des reliques de l'histoire minière peu valorisées	28
ZOOM / Nérès-les-Bains, ville thermale, patrimoniale et touristique	29
Un maillage routier dense, sinuant au cœur du relief et multipliant les perceptions paysagères.....	30
D'anciennes voies ferrées, opportunités de développement des mobilités douces	31
Des itinéraires doux favorisant la découverte des paysages	31
Un développement important des équipements d'énergies renouvelables	32

Partie 3 : Valeurs et enjeux.....34

Valeurs paysagères.....	35
Enjeux paysagers.....	37

Partie 4 : Unités paysagères.....38

CŒUR DE COMBRAILLE41

REBORDS DE COMBRAILLE.....49

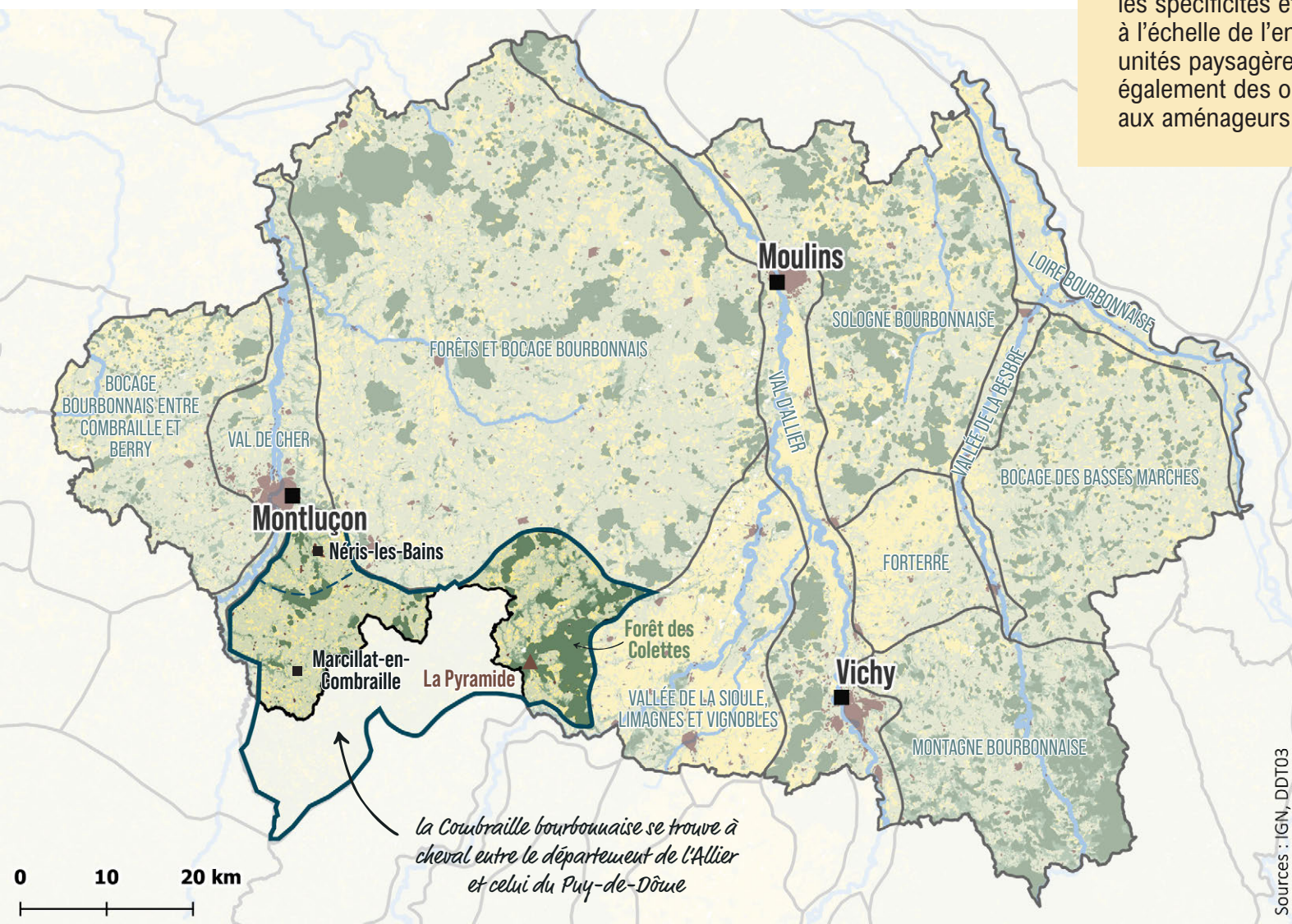
FORÊT DES COLETTES ET VALLÉE DE LA BOUBLE.....57

Bibliographie67

PRÉAMBULE

Ce carnet fait partie des **12 carnets d'ensembles paysagers** qui constituent, en plus d'un **carnet départemental**, l'Atlas des paysages de l'Allier.

Chacun de ces carnets vise à décrire, mettre en exergue les spécificités et faire connaître les paysages bourbonnais, à l'échelle de l'ensemble paysager ainsi qu'à l'échelle des unités paysagères qui le composent. Ces carnets constituent également des outils d'aide à la décision, destinés aux élus et aux aménageurs.



La Combraille bourbonnaise s'inscrit dans le prolongement de l'entité géographique et paysagère des Combrailles dans le département du Puy-de-Dôme. Situé au nord de ce vaste plateau cristallin, **cet ensemble paysager est vallonné, parsemé d'étangs, de bosquets, de forêts et de bocages, et creusé par de nombreuses vallées boisées.**

Elle se distingue ainsi notamment par son altitude plus élevée (jusqu'à 771 m) et son relief plus marqué que les autres ensembles de l'Allier.

Trois unités paysagères composent cet ensemble, le Rebord de Combraille, le Cœur de Combraille ainsi que la Forêt des Colettes et vallée de la Bouble.

Sources : IGN, DDT03

FICHE D'IDENTITÉ

Caractéristiques générales



- * **SUPERFICIE :** environ 480 km²
- * **DENSITÉ DE POPULATION :** environ 22 hab/km² * (*46 hab/km² pour le département*)
- * **INTERCOMMUNALITÉS :** CA Montluçon Communauté, CC Commentry Montmarault Nérès Communauté, CC Saint Pourçain Sioule Limagne
- * **VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX :** Nérès-les-Bains, Durdats-Larequille, Villebret, Marcillat-en-Combraille, Echassières, Lalizolle
- * **COURS D'EAU :** la Bouble, le Belon, la Tartasse, le Meaulne, le Bouron, le Banny, le Lamaron...
- * **ALTITUDES :** 771 m max (la Pyramide à Echassières) / 450 m en moyenne / 224 m min (rivière le Polier à Nerdre)
- * **LIMITES :** gorges du Cher à l'ouest, bassin de Montluçon au nord-ouest, vallée de l'Œil (rupture topographique) et la ligne de partage des eaux (entre les bassins versants de l'Allier et du Cher) au nord, la vallée de la Bouble au nord-est, la Limagne à l'est, les gorges de la Sioule au sud-est... et la limite départementale avec le Puy-de-Dôme

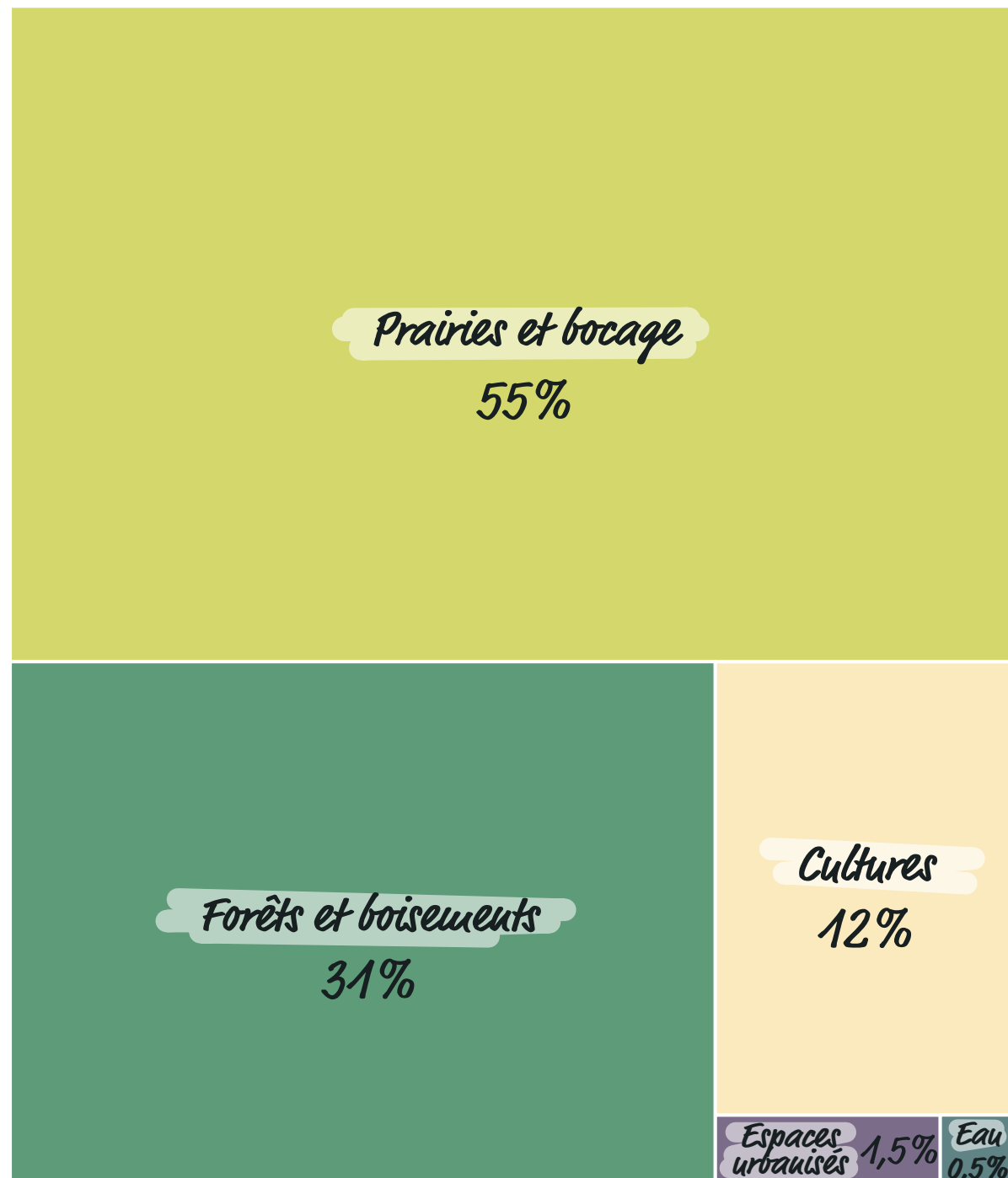
*densité calculée à partir des données Filosofi 2017 de l'INSEE (carreaux de 200m) sur l'ensemble des communes comprises totalement ou partiellement dans l'ensemble paysager

Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epode)

POUR COMPARAISON : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Prairies et bocages	51%
Forêts et boisements	23%
Cultures	20%
Espaces urbanisés	3%
Eau	1,5%
Autre	1,5%



Motifs paysagers et ambiances caractéristiques

DISPOSITIFS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nombreux bâtiments agricoles équipés de panneaux photovoltaïques en toiture, bousculant les codes de l'architecture traditionnelle

ANCIENS TERRILS

Peu mis en valeur, vestiges de l'activité minière du nord de la Combraille bourbonnaise progressivement camouflés par la végétation

PANORAMAS LOINTAINS

Relief vallonné offrant de larges vues sur les reliefs creusois et puydômois en arrière-plan

VALLÉES BOISÉES

Réseau dense de ruisseaux encaissés, affluents du Cher ou de la Sioule, dissimulés par des coteaux boisés

VILLAGES ET HAMEAUX

De faible densité, trame bâtie se distinguant par son implantation en point haut

MURETS EN PIERRES SÈCHES

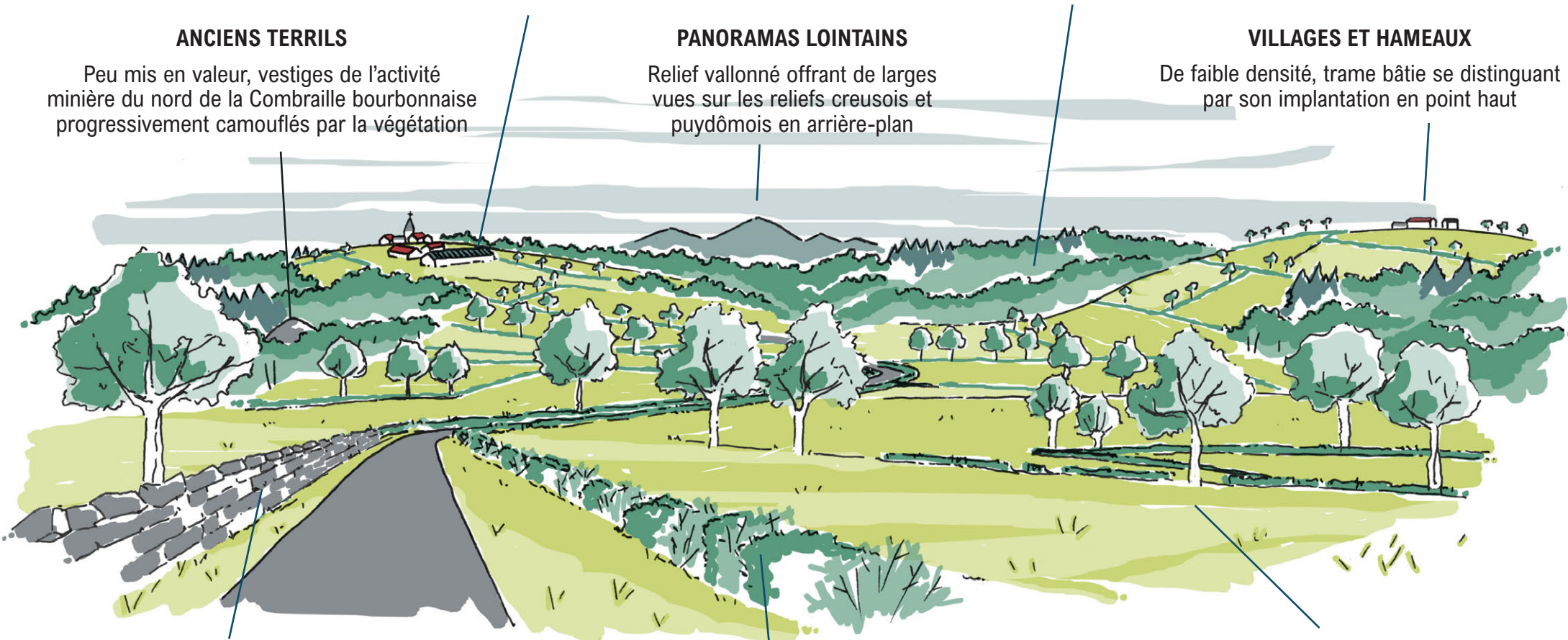
Accompagnant les routes et chemins, murets de granit marquant les limites parcellaires agricoles

BOUCHURES

Bien préservées, les haies bocagères basses animant le paysage selon les saisons et soulignant le parcellaire

PRAIRIES DE PÂTURE

Elevage prédominant caractérisé par des prairies de pâture offrant un paysage ouvert ponctué d'arbres isolés ou de haies bocagères



Premier aperçu des valeurs paysagères

Valeur paysagère : Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.

Ces valeurs sont issues de l'analyse et de la synthèse des composantes paysagères détaillée ci-après. Chacune de ces valeurs se retrouvera, sous la forme de son pictogramme, tout au long de l'analyse. Enfin, elles seront explicitées à la fin de cette analyse (page 33).



UN RELIEF VALLONNÉ CONTRASTÉ



DE NOMBREUX POINTS DE VUE REMARQUABLES SUR LE GRAND PAYSAGE



UNE CAMPAGNE BOCAGÈRE PRÉSERVÉE



DES RIVIÈRES ET DES ÉTANGS MARQUANT LE PAYSAGE



UNE TRAME BÂTIE PATRIMONIALE PEU DENSE



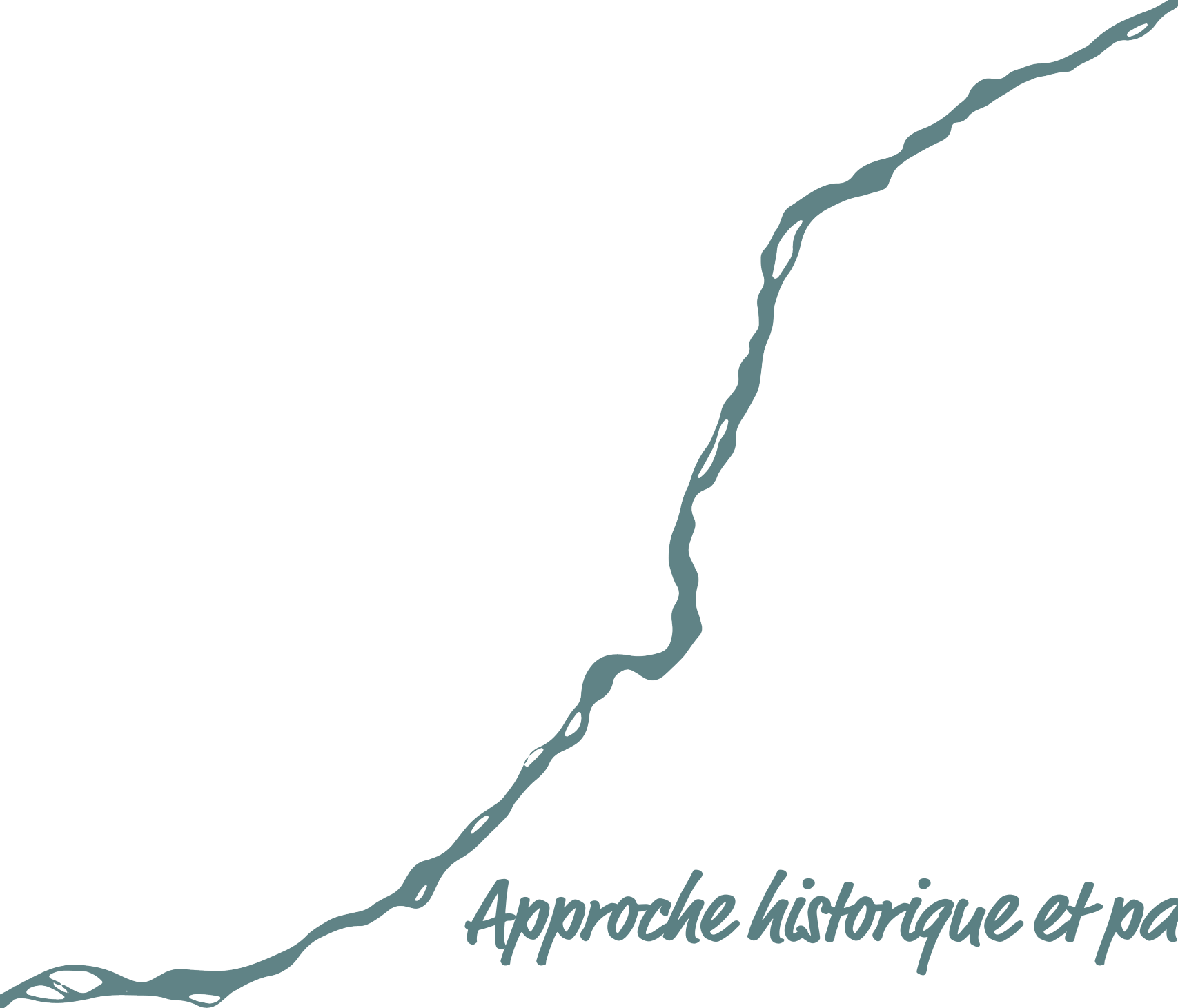
DES BOISEMENTS REPÈRES



UN PATRIMOINE VARIÉ



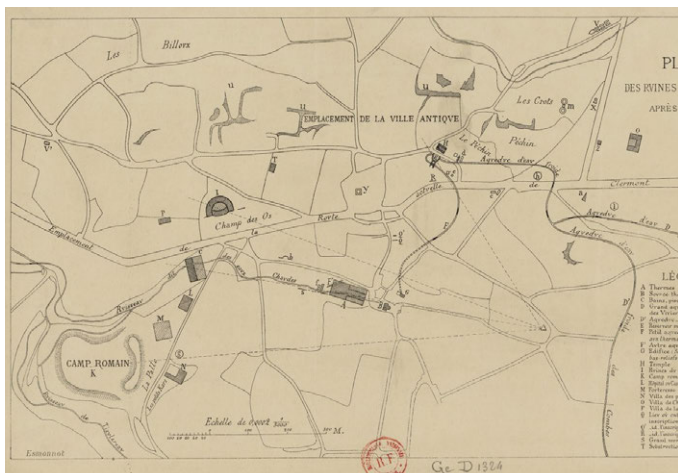
DE NOMBREUX ITINÉRAIRES POUR ARPENTER LE PAYSAGE



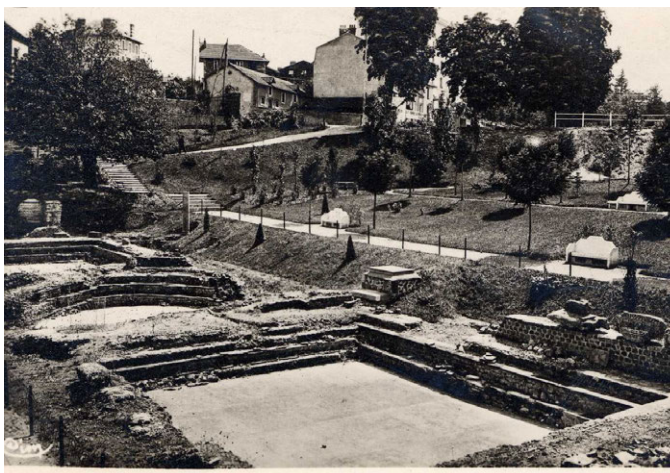
PARTIE 1:

Approche historique et patrimoniales

Une place stratégique, depuis l'Antiquité... puis durant le règne des Bourbons



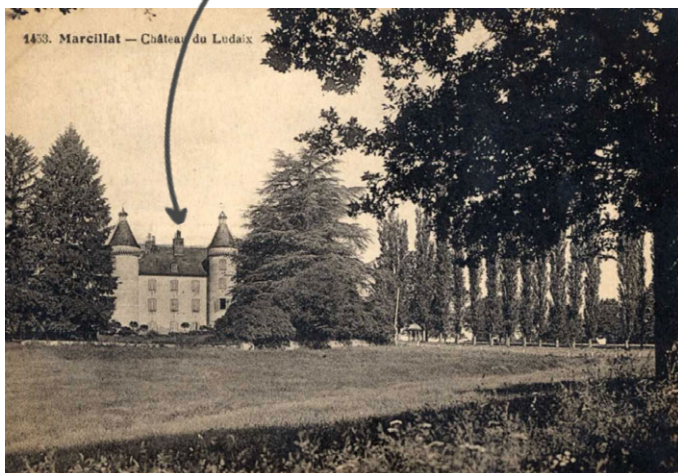
Plan des ruines romaines de Nérès (1885) (archives départementales)



Piscines romaines à Nérès-les-Bains (archives départementales)

La Combraille bourbonnaise a toujours occupé une place stratégique à la croisée des voiries structurantes. Déjà à l'époque gallo-romaine, étant située non loin de Lugdunum (Lyon), elle est traversée par l'axe se rendant à Argentoratum (Argenton), Limonum (Poitiers) et Portus Namnetus (Nantes). C'est dans ce contexte que la Combraille Bourbonnaise se voit dotée d'un **grand nombre d'équipements** comme des thermes, voiries, ponts, amphithéâtres... Aujourd'hui, le territoire est encore marqué par l'ingénierie romaine.

château moderne du XIX^{ème} siècle... aujourd'hui transformé en chambres d'hôtes



Château du Ludaix à Marcillat-en-Combrailles (archives départementales)

point d'appel au travers du masque boisé



Château de Beausson à Terjat (archives départementales)

Un territoire à la croisée des chemins...

Durant l'Antiquité et plus précisément lorsque le Bourbonnais devient une province indépendante, les **châtellenies se multiplient**. On en compte une vingtaine au XVI^{ème} siècle. Le territoire se trouve entre les châtellenies de Montluçon et de Vichy, vivant sous leurs influences.

Ainsi, aujourd'hui le paysage de la Combraille se voit ponctué de nombreux châteaux, dont les silhouettes créent localement des **points d'appel**, au travers de masques boisés : Puy Guillon, la-Petite-Marche, Cherbeix, Marcillat, Boussac, Beausson...

Une révolution industrielle qui marque les paysages de la Combraille

La révolution industrielle a plus ou moins impacté directement la Combraille Bourbonnaise.

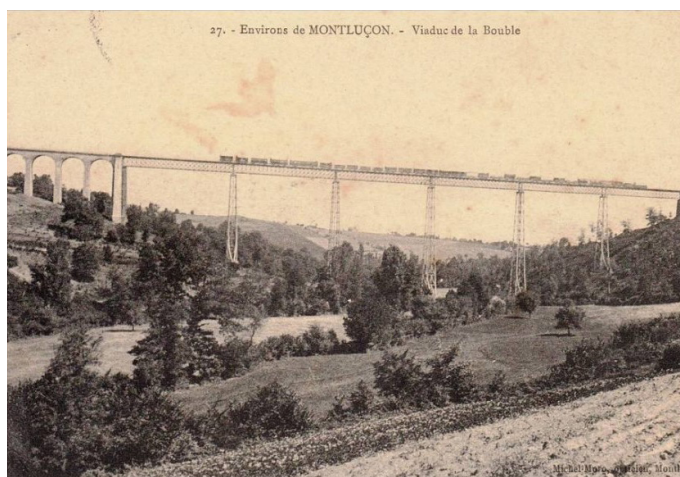
Ce territoire se trouve à la **confluence des villes** qui connaissent un essor important lié au développement des industries, des mines, à savoir : Montluçon, Commentry et Saint-Eloy-les-Mines. Parallèlement, on assiste au **déploiement du chemin de fer** pour le transport de marchandises, notamment la ligne Montluçon-Gouttières. La Combraille bourbonnaise est alors traversée par plusieurs voies ferroviaires et son paysage évolue en conséquence, laissant apparaître un patrimoine important (lignes, gares à l'architecture typique, ponts et viaducs). Grâce à ce développement, le territoire possède les équipements nécessaires pour engager l'exploitation minière dès le milieu du XIX^{ème} siècle, notamment à Nérès-Les-Bains (Ferrières) ou à Echassières. Ainsi, **terrils et hauts fourneaux** s'élèvent, transformant les paysages localement, tandis que des **galeries souterraines**, invisibles, se creusent. L'exploitation se déroule alors entièrement en souterrain et ce n'est qu'à partir du milieu du XX^{ème} siècle que des carrières apparaîtront.

Aujourd'hui, ce patrimoine industriel et ferroviaire subsiste dans le paysage, **témoin de l'activité historique de la Combraille bourbonnaise**, avec par exemple, les deux terrils de Ferrières ou les viaducs permettant de franchir les nombreux cours d'eau de cet ensemble paysager. Ces vestiges sont menacés, laissés parfois à l'abandon ou masqués progressivement par les boisements. A Echassières, l'exploitation perdure encore aujourd'hui et un musée est dédié à cette histoire minière.

Hauts fourneaux, marqueurs emblématiques du paysage industriel



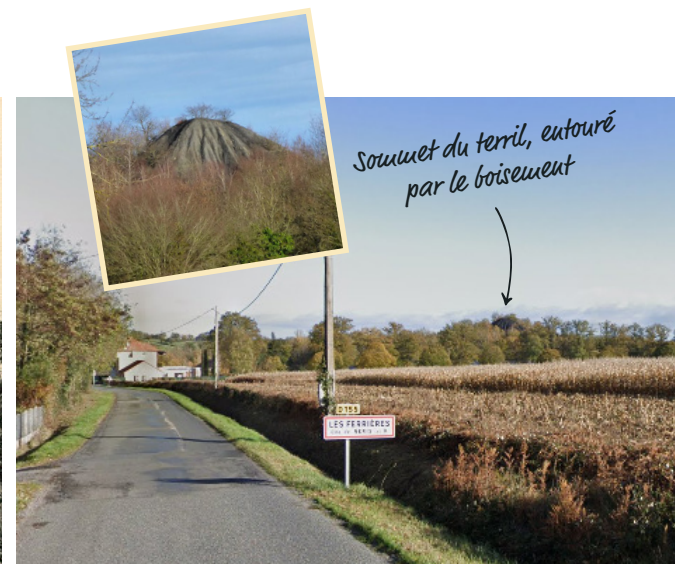
Bassin réfrigérant (1871) [archives départementales]



Viaduc de la Boule (1914) [delcampe.net]



Mines de ferrières- Chamblet-Nérès [delcampe.net]



Vue du terril depuis l'entrée des Ferrières aujourd'hui

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Quelques protections réglementaires

En Combraille bourbonnaise, une trentaine de bâtiments sont protégés par inscription ou classement au titre des **Monuments Historiques** : la partie ouest du territoire possède plusieurs **édifices religieux** classés ou inscrits, tandis qu'à l'est il s'agit principalement de **châteaux**. La ville de **Néris-les-Bains** est quant à elle concernée par un périmètre de Site Patrimonial Remarquable. Ce dispositif créé en 2016 par le Ministère de la Culture permet de « protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires ». Les bâtiments à l'architecture caractéristique de l'histoire thermale de la ville sont également inscrits aux Monuments Historiques.

Au titre du paysage, seul un site fait l'objet d'un classement, les tilleuls à Saint-Fargeol. Deux sites sont inscrits, les viaducs de la Bouble et de Bellon (ou Belon). Ces viaducs sont également inscrits aux Monuments Historiques.

La **forêt des Colettes** est protégée par un périmètre **Natura 2000** selon la directive habitats, notamment du fait de la présence de hêtraie à houx et d'espèces végétales et animales emblématiques (Rosalie des Alpes, Sonneur à ventre jaune, Lycopodes, Drosera...). Les deux cours d'eau qui longent la Combraille, le Cher et la Sioule, sont chacun concernés par des périmètres Natura 2000 qui débordent partiellement sur l'ensemble.

Un riche patrimoine vernaculaire

Au-delà de ces sites protégés, la Combraille possède de nombreux atouts patrimoniaux. Ainsi, de **nombreux châteaux** ponctuent les paysages, souvent accompagnés de parcs dont les silhouettes arborées servent de point d'appel, un certain nombre d'entre eux ne sont pas protégés, en particulier dans la partie ouest du territoire : la-Petite-Marche, Cherbeix, Marcillat, Beausson...

Un **patrimoine bâti rural**, disséminé dans le bocage (fermes, hameaux, maisons fortes), participe également à la qualité et la singularité de cette campagne.

Par ailleurs, nombreux sont les éléments de patrimoine vernaculaire, signes d'une occupation ancienne, qui animent les paysages de la Combraille bourbonnaise : mottes castrales, croix de chemins, murets de granit en limites parcellaires ou bord de routes, fontaines, puits, arbres remarquables, etc.

Enfin, de **multiples bâtiments et sites miniers** aujourd'hui désaffectés témoignent de l'histoire industrielle de la région, lisible dans le paysage et la toponymie des lieux. Ceux-ci restent toutefois peu mis en valeur.



Tilleul classé à Saint Fargeol



Eglise de Marcillat-en-Combrailles, inscrite aux monuments historiques



Croix à Marcillat-en Combraille, route de la Pougé

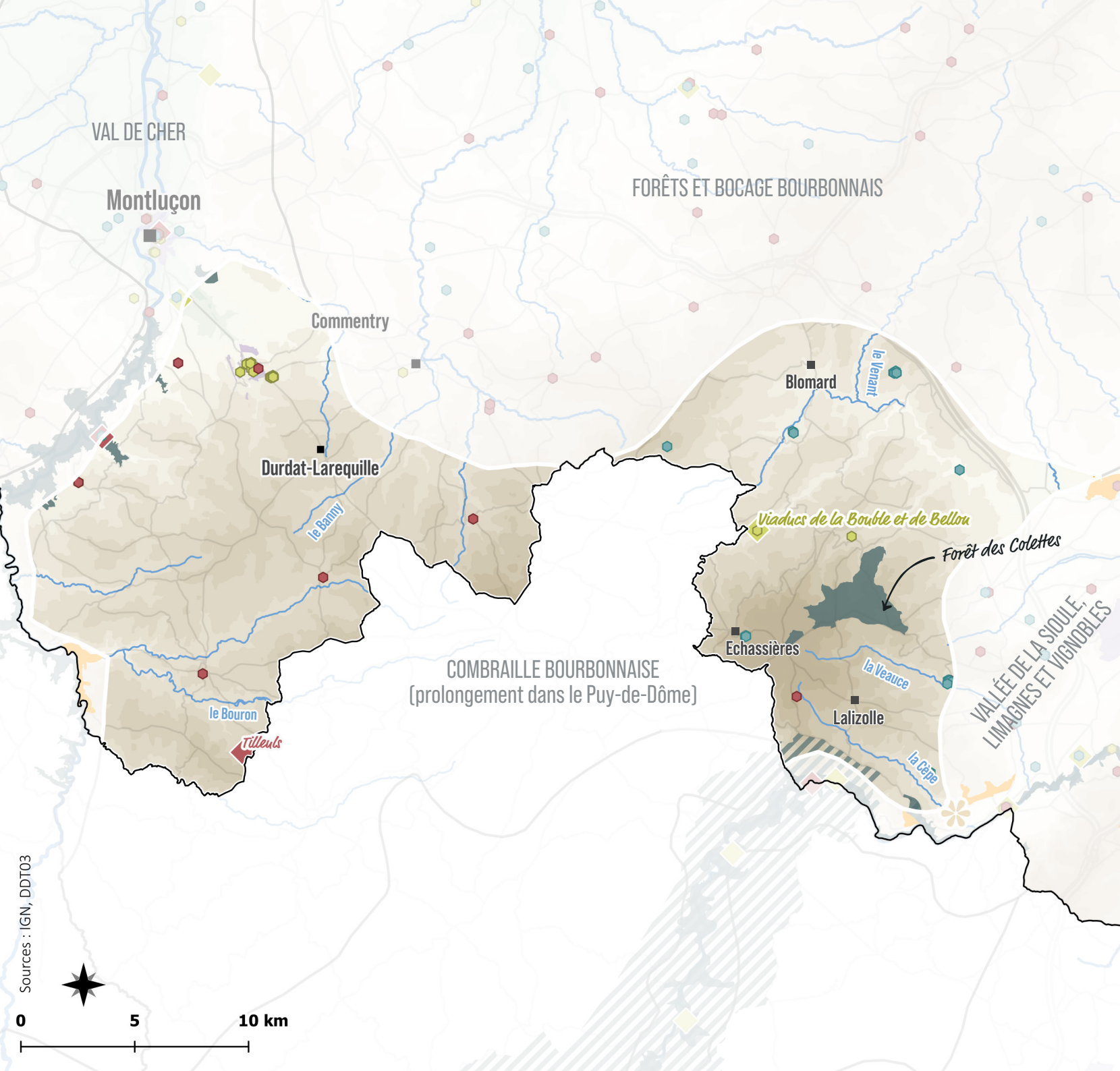


Théâtre de Néris-les-Bains, inscrit aux monuments historiques

VALEURS ET ENJEUX :



- Les nombreux éléments patrimoniaux, y compris ceux non protégés, qui pourraient notamment être des atouts touristiques



Patrimoine culturel et architectural

 Site patrimonial remarquable

Monuments historiques

 Châteaux

 Architectures religieuses

 Autres monuments historiques

Patrimoine paysager

 Sites classés

 Sites inscrits

Patrimoine naturel

 Natura 2000 (directive habitats)

 Natura 2000 (directive oiseaux)

 Limites du département

ZOOM / l'histoire thermale de Nérès-les-Bains

La station thermale « Aqua Nerii » date de l'époque gallo-romaine comme en attestent les vestiges des piscines romaines qui valorisaient les sources naturelles du site. Durant le Moyen-Age, les eaux ne semblent pas ou peu exploitées.

C'est le XIX^{ème} siècle qui marque le développement des thermes de Nérès-les-Bains. En 1819, la construction d'un établissement thermal est lancé, et en 1853 le projet est achevé. L'aménagement des thermes entraîne une mutation des espaces urbains afin d'accueillir les baigneurs. Dans un premier temps, les anciennes arènes sont requalifiées en parc, un nouvel hôpital thermal est bâti. Le bain des pauvres, construit à proximité des sources, est restauré.

C'est en 1871 que les thermes de Nérès-les-Bains connaissent un essor majeur en lien avec la création de la voie ferrée de Montluçon-Gannat.

Au regard de l'attractivité autour des thermes, on note que l'hôtellerie se développe et que la commune se dote d'équipements pour répondre aux besoins des curistes : un casino-théâtre est construit, l'hôpital thermal est reconstruit, de nombreuses villas fleurissent.

Le fermeture de la voie ferrée en 1939 va freiner quelque peu l'attractivité liée aux thermes. Mais ces derniers ont tout de même fait l'objet d'une rénovation en 1999, et restent un point d'intérêt important en Combraille.

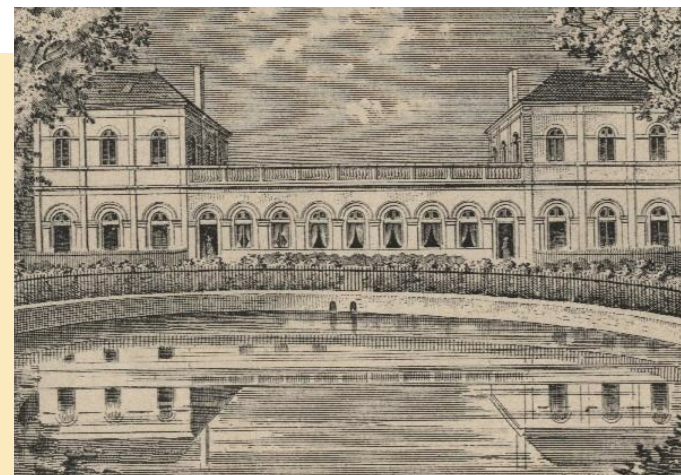


Affiches publicitaires du début du XX^{ème} siècle



Nérès-les-Bains est aujourd'hui caractérisée par cette architecture typique des stations thermales (rappelant Vichy par exemple), se distinguant particulièrement des autres villes et villages du département

de haut en bas : Place des Tilleuls
(lithographie de 1888), casino, villa Primerose



Collectio



PARTIE 2 :

Composantes paysagères

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

Un plateau granitique vallonné...

La Combraille bourbonnaise forme un **large plateau cristallin incliné vers le nord** composé de roches granitiques et métamorphiques, issu de l'érosion du socle primaire. Des éléments géologiques singuliers sont présents au sud du département, prenant la forme de chaos granitiques, **vestiges de la formation des Combrailles**. Ce socle rocheux se traduit également dans les murets de pierres sèches qui bordent localement les axes routiers et chemins ruraux.

Ce plateau est **entaillé par les vallées encaissées des affluents du Cher (dans sa partie ouest) et de la Sioule (dans sa partie est)** dont les alluvions récentes recouvrent le fond de vallée et les versants. Il en résulte une **topographie ondulante, vallonnée et un paysage cloisonné et pittoresque**.

Cet ensemble paysager fait office de **transition entre les paysages du Bocage bourbonnais du nord et les montagnes du Massif central au sud** (une partie s'étendant sur le département du Puy-de-Dôme). Ce haut plateau se trouve entre les vallées du Cher et de la Sioule. Sa partie Ouest est tournée vers le Cher et Montluçon, tandis que sa partie Est se tourne vers la Sioule et la Limagne.

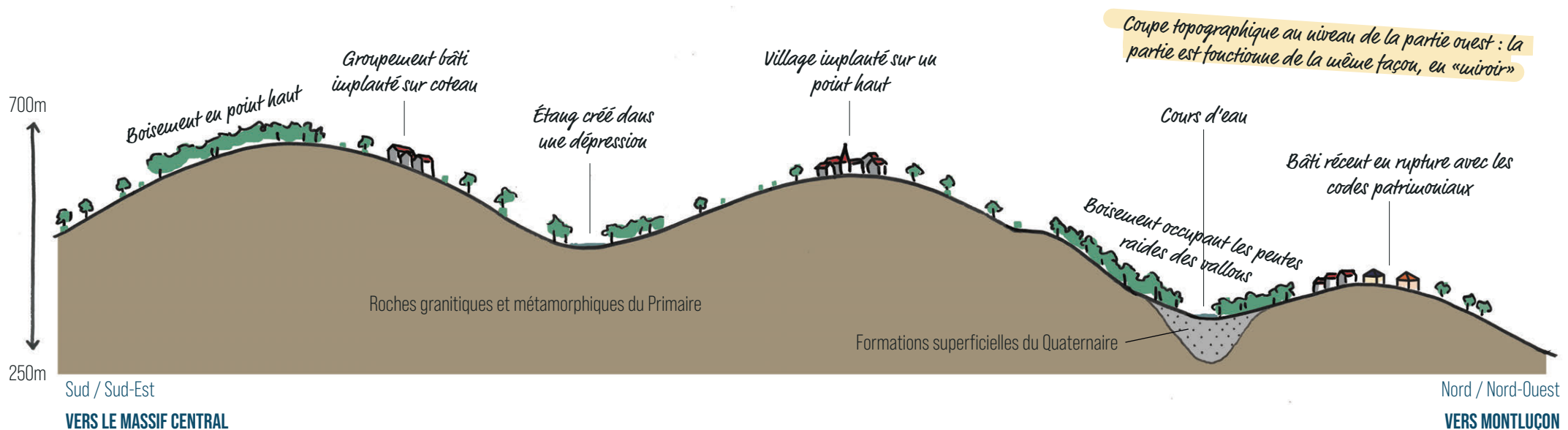


Muret en pierre sèche
à Marcillat-en-Combraille



les haies bocagères épousent
et soulignent le relief

Topographie vallonnée à Sainte Thérènce



...offrant des vues remarquables sur le grand paysage



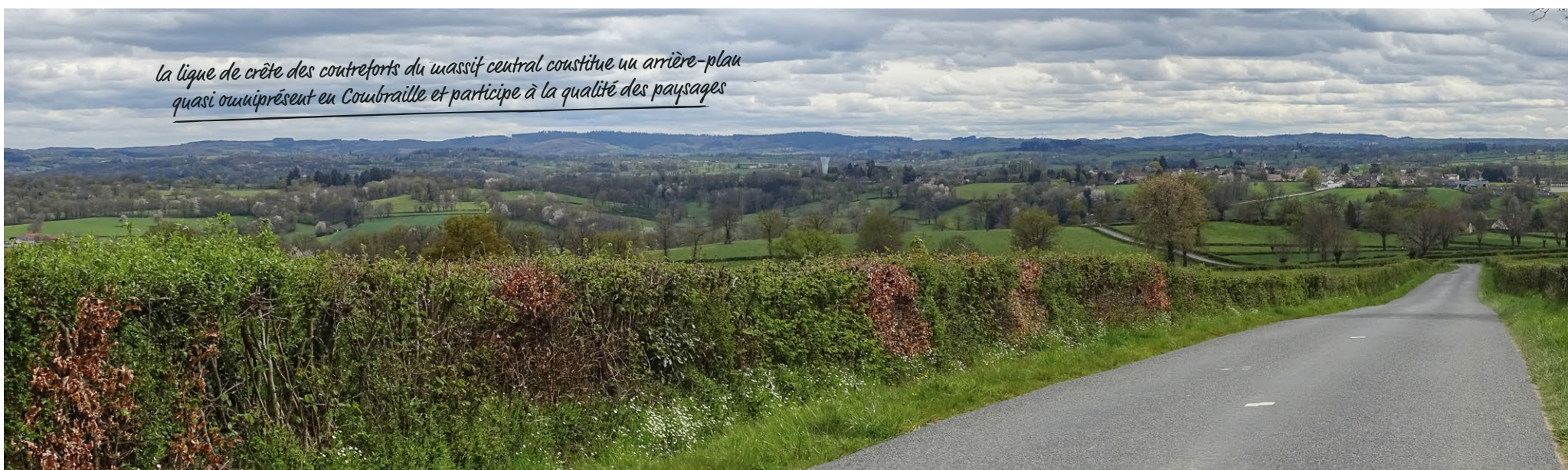
Topographie ondulée à Coutansouze

La Combraille bourbonnaise présente la singularité d'une **altitude plus élevée et plus contrastée** que dans le reste du département (à l'exception de la Montagne bourbonnaise), s'échelonnant de 224 m au nord sur les berges du ruisseau du Polier à 771 m d'altitude, au sommet de la Pyramide à Echassières.

La topographie y est ainsi plus marquée, vallonnée, créant des points hauts et offrant de **nombreuses vues** : on y observe un paysage pittoresque de collines bocagères creusées de vallées profondes et boisées comportant en arrière-plan, les horizons lointains des reliefs creusois et puycômois.

« Ces hauteurs fraîches, pâturées et boisées soulignées par un maillage bocager encore bien préservé et entretenu, offrent un paysage de campagne soigné. » (Plan paysage Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise)

Ces vues sur le grand paysage sont l'un des atouts de la Combraille, participant à la qualité du cadre de vie de ce territoire.



Vue remarquable sur les paysages bocagers de la Combraille et sur les reliefs du Massif central à l'arrière-plan depuis la RD151

L'eau omniprésente qui modèle le relief et conditionne les usages



Étang à Marcillat-en-Combraille



Mare sur le ruisseau de Douriau, en bordure de la RD151 à Sainte Thérance



Pont Pacaud traversant la Bouble à Target

La présence de l'eau est prépondérante en Combraille bourbonnaise, intimement liée au caractère granitique et argileux des sols. De **nombreuses pièces d'eau** ponctuent les paysages et témoignent de l'abondance de la ressource : étangs, petites mares, retenues... Les zones humides sont également fréquentes dans les fonds des multiples vallons.

Par ailleurs, un **dense chevelu hydrographique** compartimente le territoire en convergeant vers le Cher ou vers la Sioule. Les cours d'eau ont créé des incisions profondes, formant des vallées qui abritent des prairies humides et des boisements sur leurs versants. On peut distinguer 3 typologies de vallées au sein de la Combraille bourbonnaise (Atlas paysager départemental, 1995) :

- * **des vallées en gorges** comme la vallée de la Bouble, du ruisseau de l'Ours, de la Tartasse ou du Bouron qui s'encaissent dans le substrat, laissant parfois apparaître des affleurements rocheux spectaculaires ;
- * **des talwegs courts et peu creusés** qui sont plutôt des vallons que des gorges, aux formes douces en continuité avec les versants ;
- * **des vallées intermédiaires** entre ces deux types comme la vallée de la Meaulne.

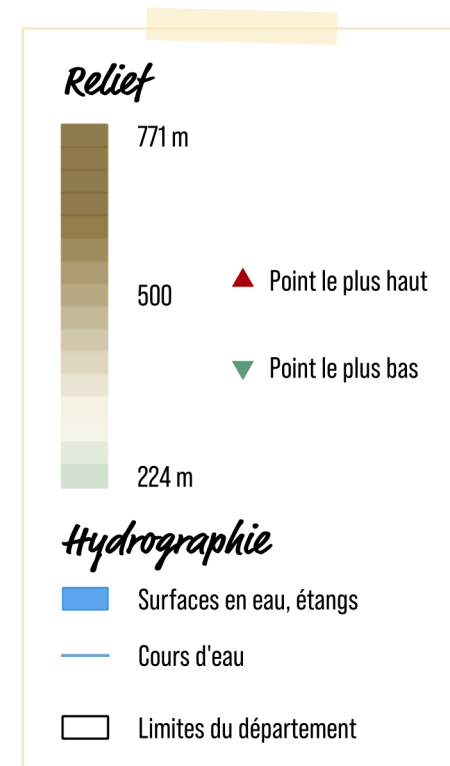
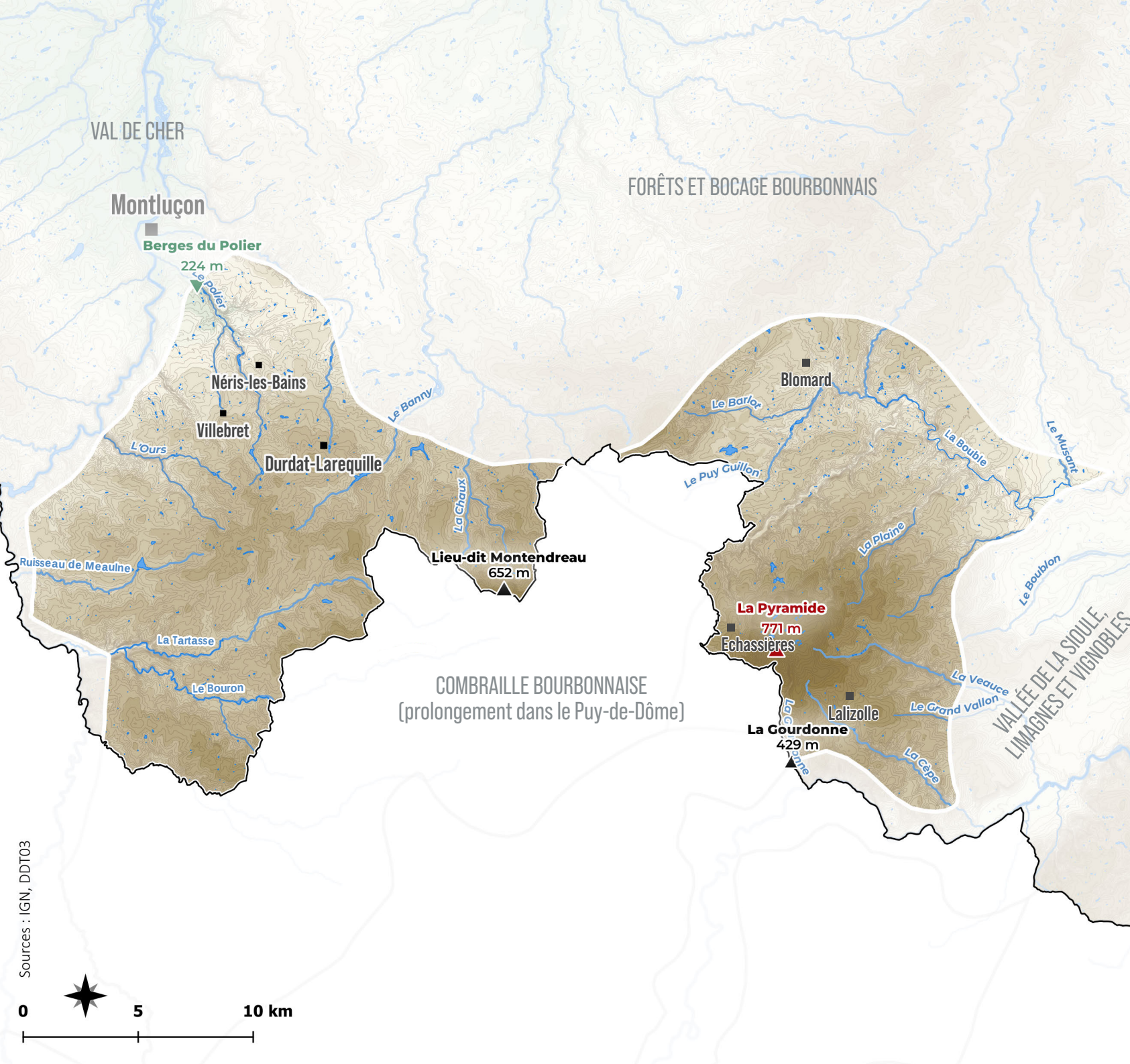
Ce réseau hydrographique est à l'**origine d'un paysage vallonné dont les ondulations formées de croupes et de buttes constituent la singularité des lieux**. Il a donné lieu à l'implantation des villages sur les hauteurs.

Ce paysage des Combrailles tend ponctuellement à se refermer par le manque d'entretien des boisements des pentes, et l'abandon des cultures ou pâtures en fond de vallée.

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Les reliefs vallonnés qui structurent le paysage et les vues
- ▶ La ressource en eau face au changement climatique (mares...)
- ▶ Les motifs paysagers liés à l'eau et la gestion assurant leur pérennité





BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

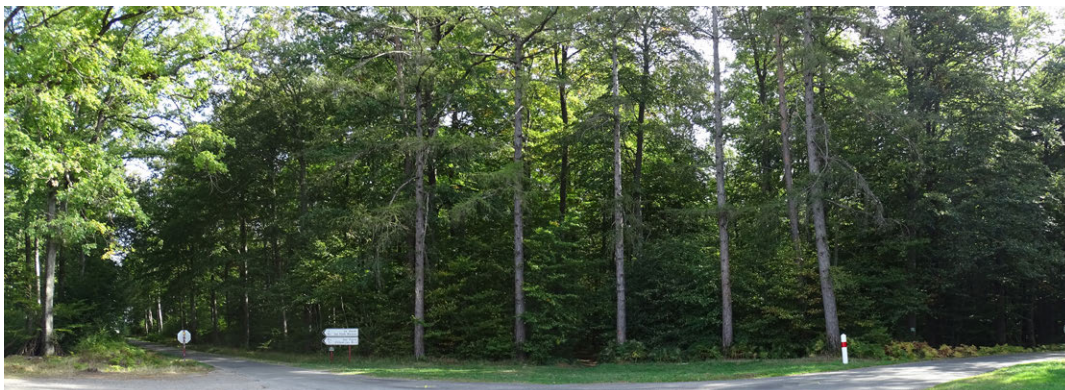
Un couvert forestier concentré dans les vallées et sur les coteaux bordant la Limagne



Vallée boisée du Cournauron, vers Nérès-les-Bains



Vallée boisée du ruisseau de l'Ours



La forêt est **peu présente dans la partie ouest** de la Combraille, tandis qu'elle **occupe une grande partie de l'espace dans la partie est**, notamment sur les coteaux tournés vers la Limagne. Du côté du Cher, les paysages sont beaucoup plus ouverts et marqués par la dominance du bocage que du côté de la Sioule.

Les boisements peuvent être distingués en deux types :

- * **les boisements** occupant les versants raides des vallons, qui contribuent à l'ambiance intimiste, difficiles d'accès et plus rarement visibles ;
- * **les bois et forêts**, qui occupent les points hauts ou les coteaux, qui sont traversés par de nombreux chemins et qui sont supports d'activités de pleine nature.

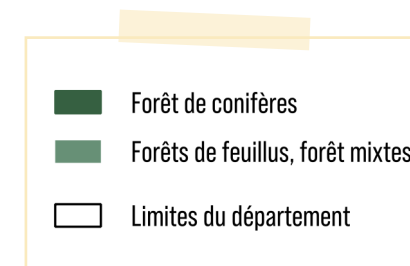
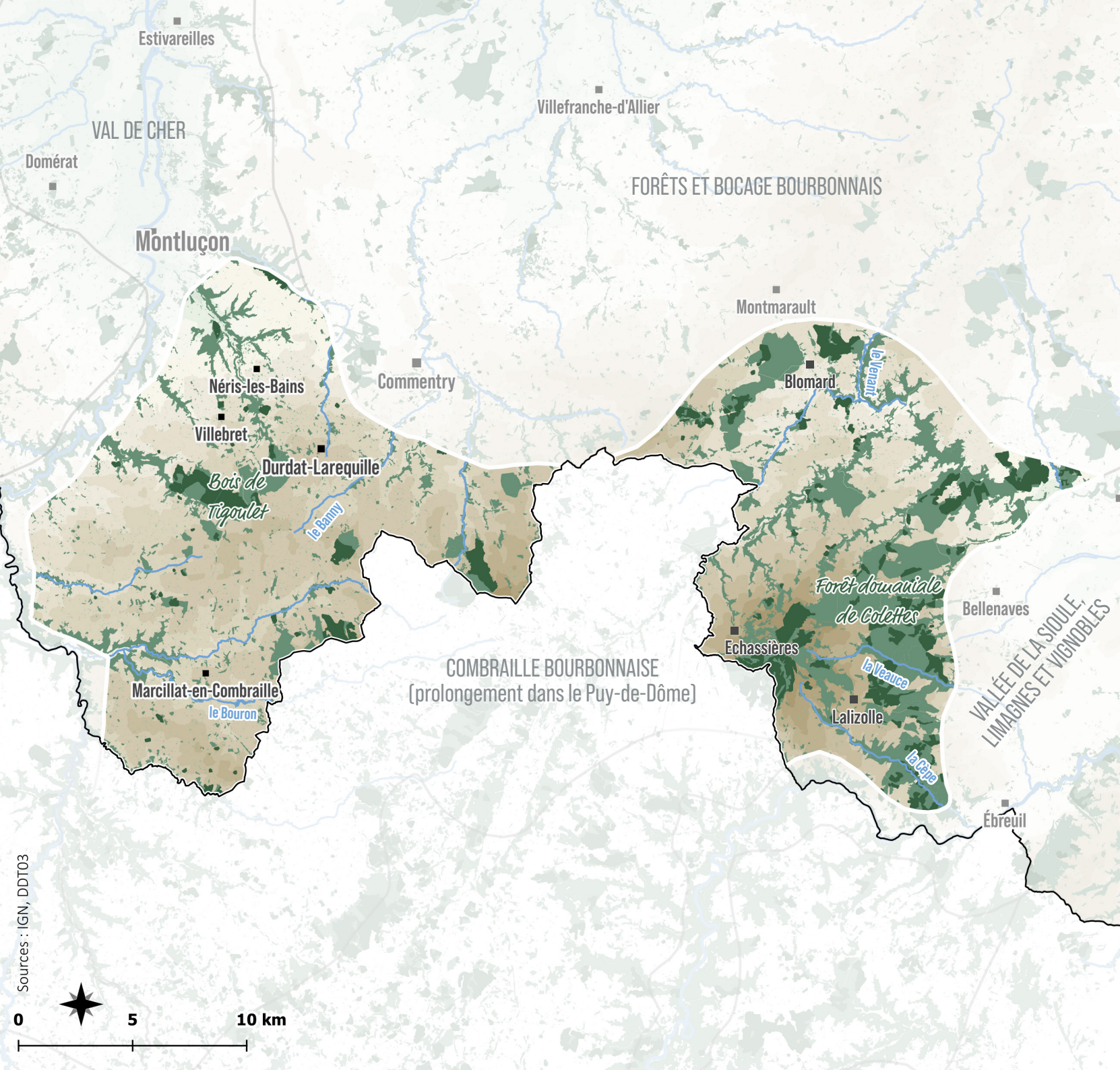
La forêt des Colettes est emblématique de cet ensemble, dont elle constitue l'une des unités paysagères. Sa taille remarquable est liée à sa continuité avec plusieurs boisements dont le bois de Veauce. Peuplée majoritairement de hêtres, elle abrite une biodiversité remarquable et bénéficie d'un classement en Natura 2000. Deux sentiers de Grande Randonnée la traversent, le GR de pays du Val de Sioule et le GR 342.

Ambiance boisée dans la forêt des Colettes

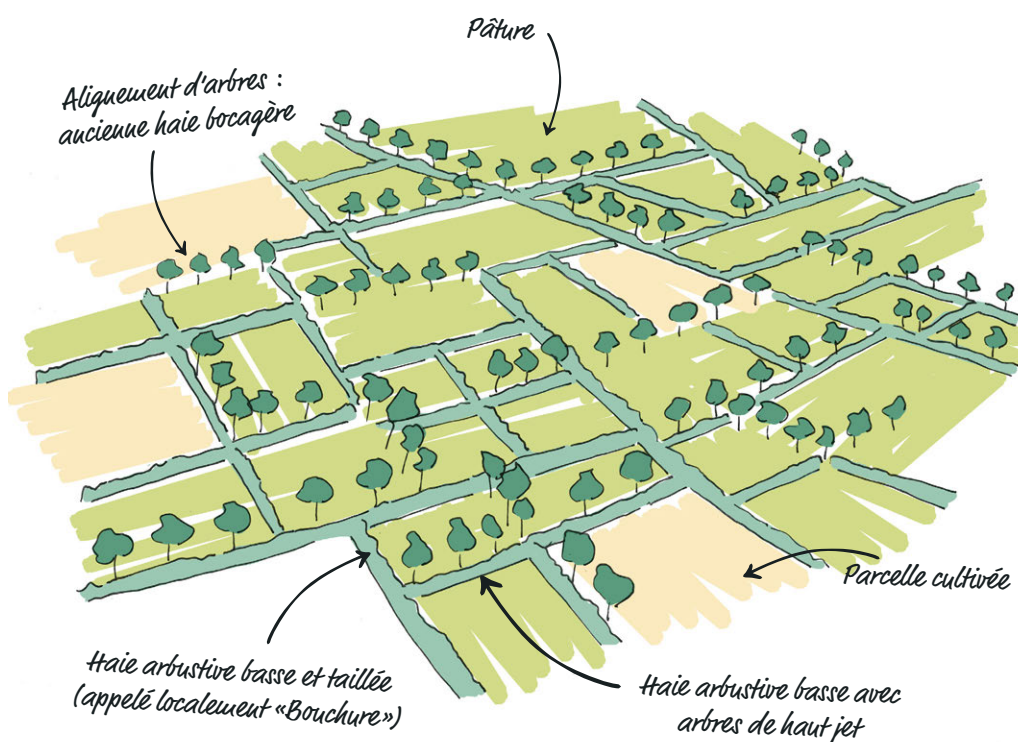
VALEURS ET ENJEUX :



- ▷ L'adaptation au changement climatique des boisements et des pratiques forestières
- ▷ Les grands boisements qui participent à la variété des ambiances paysagères



Des paysages façonnés par l'élevage



Le paysage de la Combraille bourbonnaise est intimement lié aux pratiques agricoles : le système de production est essentiellement basé sur l'élevage bovin (de race charolaise) et ovin. De cet usage des sols et ce type d'agriculture découle une **forte présence des herbages, prés, prairies naturelles et artificielles au sein d'un maillage bocager bien conservé.**

Les troupeaux et les saisons animent le paysage par des variations de texture et de couleurs des prairies : « le mouton donne des pelouses plus lisses ayant un effet de velours, alors que les bovins donnent des textures plus grumeleuses » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995). De plus, les **teintes des prairies évoluant au fil des saisons** font plus ou moins ressortir les haies bocagères qui les détournent.

Quelques **parcelles cultivées** apportent ponctuellement une diversité d'aspect, avec plus ou moins d'impact selon les saisons et le type de culture. Elles représentent environ 12% des espaces agricoles et se trouvent principalement dans la partie ouest de l'ensemble.

Ce paysage agraire est ponctué de nombreuses fermes. Le bâti agricole traditionnel se modernise au détriment de la qualité architecturale et la volumétrie des bâtiments modernes qui se rapproche de celle des bâtiments d'activité. Ainsi, le choix des teintes des façades et de leur implantation constitue un **enjeu d'insertion dans ce paysage pittoresque.**



Bâti agricole patrimonial au cœur de parcelles pâturées et bocagères



Prairies de pâture aux abords d'un bâtiment agricole récent sur la commune de Terjat



Parcelles cultivées et bâtiments agricoles dans le paysage vallonné de Chouigny avec une trame bocagère résiduelle encore lisible sur les collines à l'arrière-plan



Bâti agricole moderne particulièrement visible

Prairies verdoyantes cernées de haies bocagères qui soulignent relief

Trame bocagère dense à Arpeuilles-St-Priest



Arbre remarquable, témoin d'un ancien alignement arboré

Trame bocagère ancienne, en vue rapprochée, à Terjat



Plantation d'une nouvelle haie

Paysage à la trame bocagère presque inexistante à Chouvigny

Un bocage dense et très entretenu... à l'ouest

Le bocage est l'un des éléments structurant du paysage de la Combraille: dessinant un maillage dense sur le territoire, en particulier à l'ouest, il **souligne les ondulations de la topographie et maintient une ambiance végétale identitaire.** « Les haies sont constituées d'arbres tiges (chênes en grande majorité) avec une strate arbustive en bourrage (prunelliers, aubépines, ronces...). Elles sont entretenues, [...] taillées à hauteur d'homme. » (Atlas paysager départemental 1995). Cette trame bocagère évolue au fil des saisons, en fonction des interventions de taille des haies. Ainsi, au printemps et à l'automne, l'ouverture visuelle est maximale, tandis qu'en été, les repousses ferment progressivement les vues. Malgré la présence de ce bocage, les paysages de la Combraille bourbonnaise restent ouverts, du fait de sa topographie vallonnée.

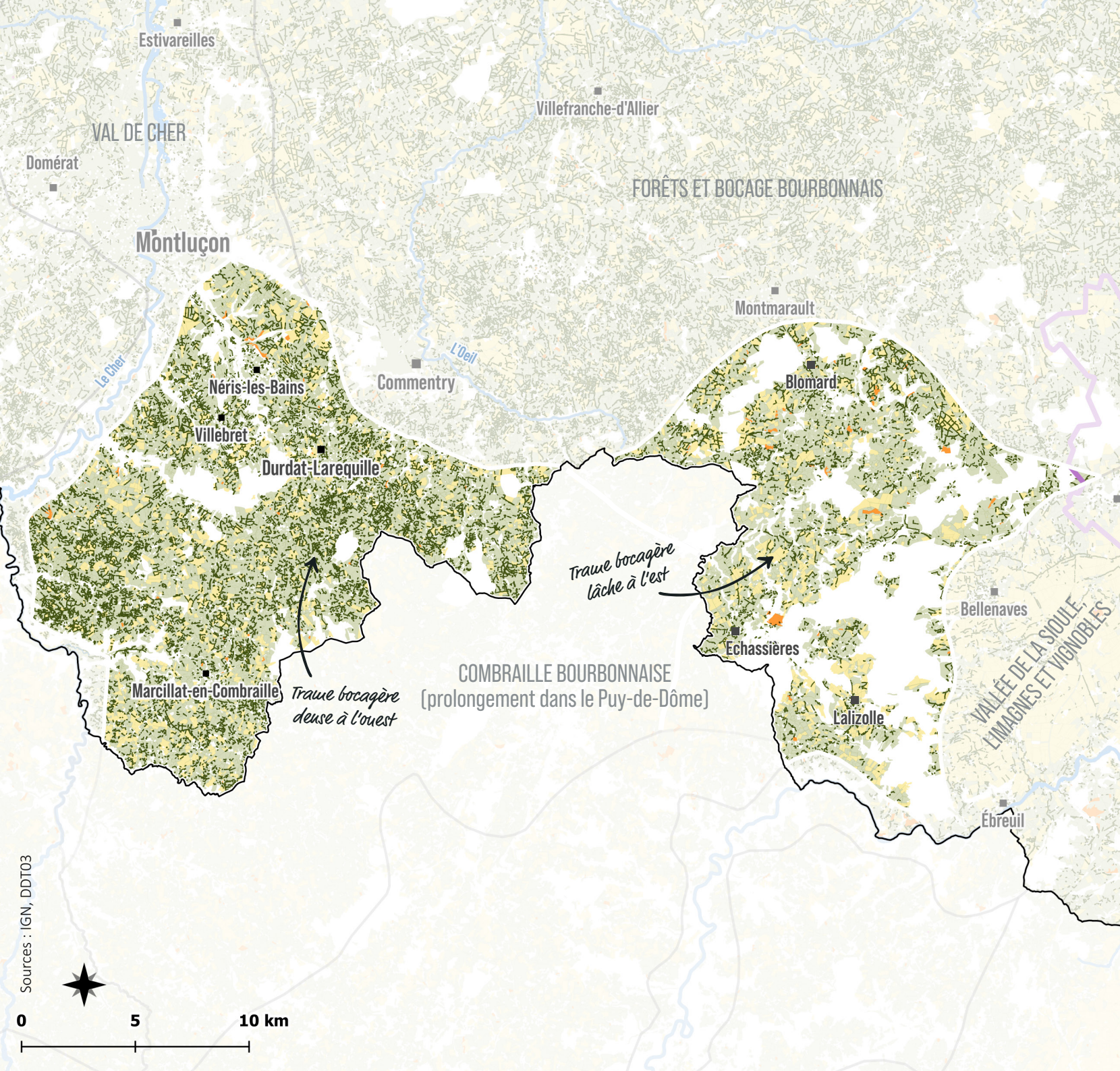
Les typologies de bocage témoignent de terroirs singuliers. C'est ainsi que par exemple, « la présence des buis, des châtaigniers, des noyers, des pommiers, des houx, des murets...indique que l'on entre dans le pays granitique de Marcillat-en-Combrailles. » (Atlas paysager départemental 1995). Les frênes, chênes et noisetiers sont également des essences dominantes. Aussi, des **arbres remarquables marquent ponctuellement le paysage** de leur silhouette majestueuse ou particulière. Il s'agit d'éléments structurants dont la préservation est nécessaire pour maintenir une ambiance paysagère qualitative.

Les séquences bocagères sont encore bien préservées dans la partie ouest mais une **dynamique générale d'érosion du bocage** est perceptible. **Dans la partie est, cette disparition du bocage est très marquée comme en témoigne la trame bocagère très lâche, voire qui a complètement disparue.**

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ La trame bocagère, élément de la qualité patrimoniale et agroenvironnementale emblématique du territoire
- ▶ Des vues plus ouvertes grâce aux prairies, notamment en bordure des routes et itinéraires doux





Zones Agricoles

-  Haies
-  Cultures
-  Estives et prairies
-  Maraîchage, arboriculture, fleurs

URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Des silhouettes bâties comme points d'appel

En Combraille, l'habitat est **très dispersé**, formant un chapelet de **bourgs et de hameaux** le long des routes. Seuls la ville de Nérès-les-Bains et les villages de Durdar-Larequille et Villebret au nord-ouest, et Marcillat-en-Combraille au sud-ouest, présentent une taille plus importante et un tissu plus dense. Les autres communes comptent moins de 500 habitants. La partie est de l'ensemble est d'ailleurs dépourvue de bourg d'importance.

Nombreux sont les villages, hameaux ruraux et fermes qui sont implantés en point haut, sur des émergences du relief (Terjat, Arpheuilles, Sainte-Thérènce, Louroux-de-Bouble, Vernusse...).

Cette répartition marque fortement le paysage avec des **silhouettes bâties groupées, visibles de loin et toujours agrémentées de végétation**. Ces points d'appel constituent l'une des sensibilités paysagères de cet ensemble.



Marcillat-en-Combrailles, point focal depuis la RD 151



Nérès-les-Bains, la plus grande ville de la Combraille bourbonnaise



Silhouettes du bourg de Vernusse et du château de Puy Guillon

Un bâti traditionnel préservé mais fragile

Les constructions traditionnelles sont **implantées harmonieusement** dans la topographie : alignement des faîtes, volumétrie, couleurs de toiture et des façades en lien avec les teintes et matériaux locaux (enduits à la chaux, avec pierres de chaînage d'angle apparentes ou redessinées sur l'enduit).

En revanche, l'**état** de ce bâti est **variable**, parfois très bien entretenues dans certains villages et ailleurs très dégradées, souvent en lien avec un phénomène de vacance qui génère une perte de vitalité dans les cœurs de bourgs et déprécie le patrimoine bâti.



Bourg ancien de Chirat-l'Eglise



Noyau bâti traditionnel en bord de route à Marcillat-en-Combraille

Une urbanisation récente en rupture avec le modèle traditionnel



Habitations nouvelles en décalage avec le bâti traditionnel en bordure de la RD452 à St Genest

La tendance actuelle de développement urbain autour des principaux bourgs, entraîne une **dégradation des entrées de ville/villages** et **perturbe la lecture des silhouettes bâties**.

Peu fréquentes, les extensions récentes sont en **rupture avec les modèles traditionnels** en termes de forme, de volumétrie, de teintes des murs et toitures et d'implantation, et impactent ainsi les paysages.

Les plantations aux abords de ces constructions sont souvent constituées d'essences décoratives exogènes et de **haies monospécifiques taillées**, qui **sont en rupture avec les motifs du bocage**.

Ce phénomène est **particulièrement présent vers Nérès-les-Bains et plus généralement à proximité de Montluçon**, alors qu'il est moins marqué dans la partie est de la Combraille.

ZOOM / Des vestiges de l'histoire minière peu valorisées

Le patrimoine minier de l'Allier est très important. En Combraille bourbonnaise, traversée par le sillon houiller auvergnat, l'exploitation du charbon a laissé de nombreuses traces : terrils, carreaux et chevalements mais aussi galeries souterraines. Ces dernières, plus ou moins apparentes, se situent principalement entre les grands sites industriels de Saint-Éloy-les-Mines et de Commentry, ainsi que dans le secteur des Colettes. « **Les multiples sites miniers désaffectés qui parsèment le territoire génèrent une atmosphère de campagne post-industrielle singulière, propre aux Combrailles** » (Atlas des paysages d'Auvergne). Certains sont abandonnés, comme les terrils à Ferrières sur la commune de Nérès-les Bains qui témoignent de l'exploitation des mines de 1852 à 1955, embauchant à l'époque près de 450 personnes.

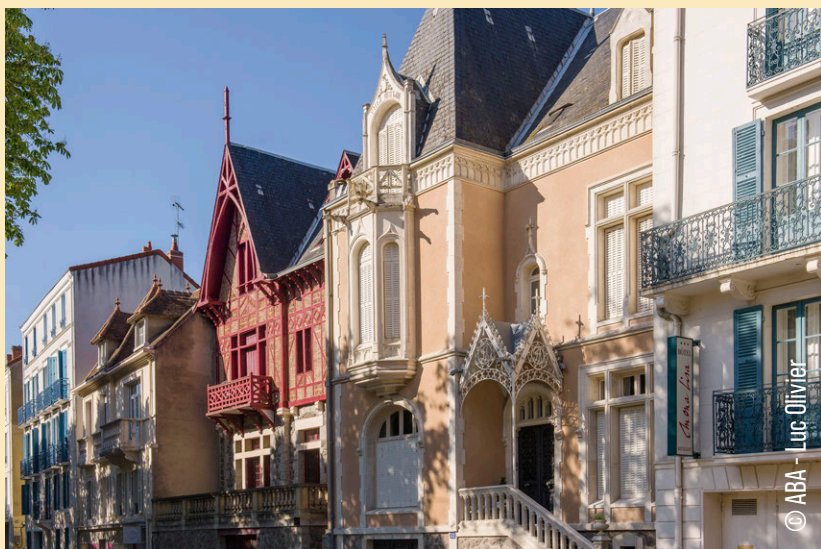
D'autres sites sont toujours exploités ou en reconversion mais de manière générale, ces aménagements « résultants » restent **peu valorisés** et sont menacés alors qu'il s'agit d'un patrimoine témoin de la mémoire des lieux.

A Echassières, un projet de mine de lithium, d'ampleur nationale, va transformer profondément les paysages aux abords de la forêt des Colettes.



Bâtiment et terril, rares témoins de l'activité minière passée au lieu-dit des Ferrières

ZOOM / Nérès-les-Bains, ville thermale, patrimoniale et touristique



Façades aux architectures variées et remarquables



Thermes de Nérès-les-Bains



Ancienne gare ferroviaire de Nérès-les-Bains



Théâtre de Nérès-les-Bains

Nérès-les-Bains est une **station thermale** réputée située à moins de 10 km au sud-est de Montluçon. Valorisant ses sources depuis l'époque gallo-romaine, la ville a fait perdurer le thermalisme en passant par différentes phases de développement. Au XIX^{ème} siècle, elle accueillait la plupart des ingénieurs des forges de Montluçon et de Commentry, offrant tous les services d'une ville thermale bien équipée pour la vie quotidienne et les loisirs : casino, thermes, villas, parcs... Puis dans les années 1930, l'arrivée de la ligne de chemin de fer et la construction de la gare en grès rose et jaune (aujourd'hui centre socio-culturel) ont accentué sa fréquentation. Le rôle de Nérès-les-Bains dans le **monde industriel et minier** a donc été majeur. Son architecture reste marquée par le style des maisons de la Belle Époque, qui se différencie des quartiers des cités ouvrières comme Commentry.

Aujourd'hui, ce patrimoine architectural bâti constitue un attrait paysager et touristique.

Un maillage routier dense, sinuant au cœur du relief et multipliant les perceptions paysagères

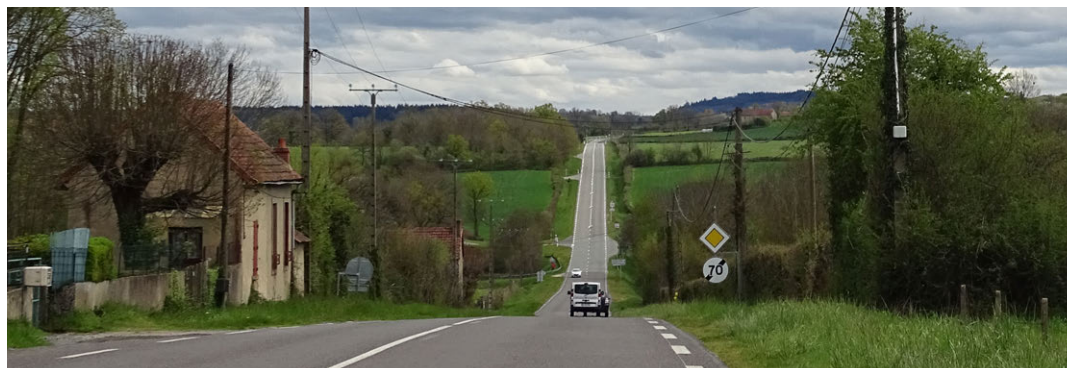
L'ensemble paysager de la Combraille bourbonnaise est traversé par plusieurs voies majeures départementales, la plus importante étant la RD2144 qui relie Montluçon à St Eloy les Mines selon un axe sud-est relativement linéaire, ainsi que la RD69 qui connecte cet axe à Commentry au niveau de Durdar-Larequille.

La **valorisation des paysages aux abords de ces axes** de déplacement constitue un enjeu fort, par le maintien de perceptions identitaires, un aménagement valorisant des entrées de bourgs, des bas-côtés qualitatifs, etc.

Un **réseau de voies secondaires très dense rayonne** sur le territoire, résultant de la dispersion de l'habitat. Implantées sur les crêtes ou suivant les rebords des vallées, ces routes **offrent des vues lointaines variées et de qualité**.

« Ces voies qui reprennent le tracé des chemins faitreaux anciens permettent une grande pénétration dans le territoire et une découverte approfondie aussi bien des paysages ruraux que des villages. Le **développement des activités liées à la randonnée** (piétonne, mais surtout cycliste) leur confère un enjeu paysager certain. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995).

L'**autoroute A71** (qui relie Orléans à Clermont-Ferrand) longe et traverse l'ensemble paysager en limite nord-est, suivant brièvement le tracé de la Bouble. Cet ouvrage marque localement le paysage, perceptible notamment depuis la RD42 qui la suit, et depuis les quelques traversées (ponts au-dessus de l'autoroute).



La route départementale RD2144 matérialisant la limite communale entre Celle et Ronnet



La route départementale RD118 à Coutausouze



Voie secondaire sinueuse à Marcillat-en-Combraille, au lieu-dit les Forges (route de la Faye)

D'anciennes voies ferrées, opportunités de développement des mobilités douces



Viaduc du Bellon à Coutansouze

La **ligne ferroviaire reliant Montluçon à Clermont-Ferrand** passe par le pays des Colettes, à l'est de l'ensemble paysager, et dessert la gare de Louroux-de-Bouble. Cette ligne marque le paysage, en particulier avec **deux viaducs remarquables**, le viaduc de la Bouble, entre Louroux-de-Bouble et Echassières, et celui du Bellon, entre Louroux et Coutansouze.

D'**anciens tracés de voie ferrée** sont encore lisibles grâce à certaines petites gares converties en habitations qui jalonnent leur cours, ou aux alignements d'arbres encadrant les tracés. Certains axes, les plus emblématiques, ont été valorisés en **itinéraire doux de découverte** reliant le territoire à Montluçon notamment. C'est ainsi par exemple qu'a été requalifié le chemin de fer à Ficelle, ouvert en 1846 pour relier l'industrie de Commentry au Canal de Berry. « Ce nom lui vient de deux sections en plan incliné, où c'est le poids des wagons pleins qui descendent, qui font remonter les wagons vides. La ligne fonctionne avec la traction animale. Le suivi de son tracé permet de lire les implantations industrielles. » (Plan paysage Vallée du Cher et Combraille bourbonnaise). L'ancienne voie ferrée entre Montluçon et Nérès-Bains a également fait l'objet d'une réhabilitation en voie verte de 6 km qui a la particularité de traverser trois viaducs : le viaduc de Sainte-Agathe, le viaduc de Pérassier et le viaduc de Nérès.

Des itinéraires doux favorisant la découverte des paysages

La Combraille bourbonnaise dispose d'un **réseau dense de chemins liés au bocage et de petites routes en balcon**, soulignées par les haies qui ouvrent des vues lointaines sur les grands paysages. Parmi ces itinéraires pédestres, on trouve des **chemins d'itinérance de Grande Randonnée (GR41, GR342, GR de pays du Val de Sioule, via Sancti Martini)** et des sentiers plus locaux, promus au travers de circuits de petite randonnée.

Au niveau cyclable, la **véloroute V87 « la vagabonde »**, qui part de Montluçon pour rejoindre Montech dans le Tarn-et-Garonne en passant par la Creuse, la Corrèze et le Lot, emprunte la vallée du Polier jusqu'à Nérès puis descend vers le sud en longeant la vallée du Cher.

L'ensemble de ces mobilités douces offre des **axes de découverte variés** à la Combraille bourbonnaise, permettant d'apprécier ses atouts paysagers.



Voie verte à Nérès-Bains, menant à Montluçon, sur le tracé d'une ancienne voie ferrée

Un développement important des équipements d'énergies renouvelables



Une solution à l'impact paysager minimisée, mais perturbant l'identité patrimoniale du hameau

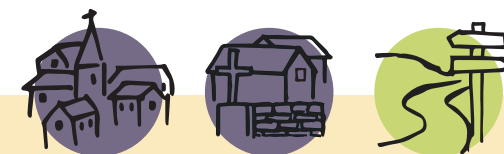
Hangar agricole couvert de panneaux photovoltaïques en toiture (lieu-dit de Puy Claveau à Marcillat-en-Combraille)

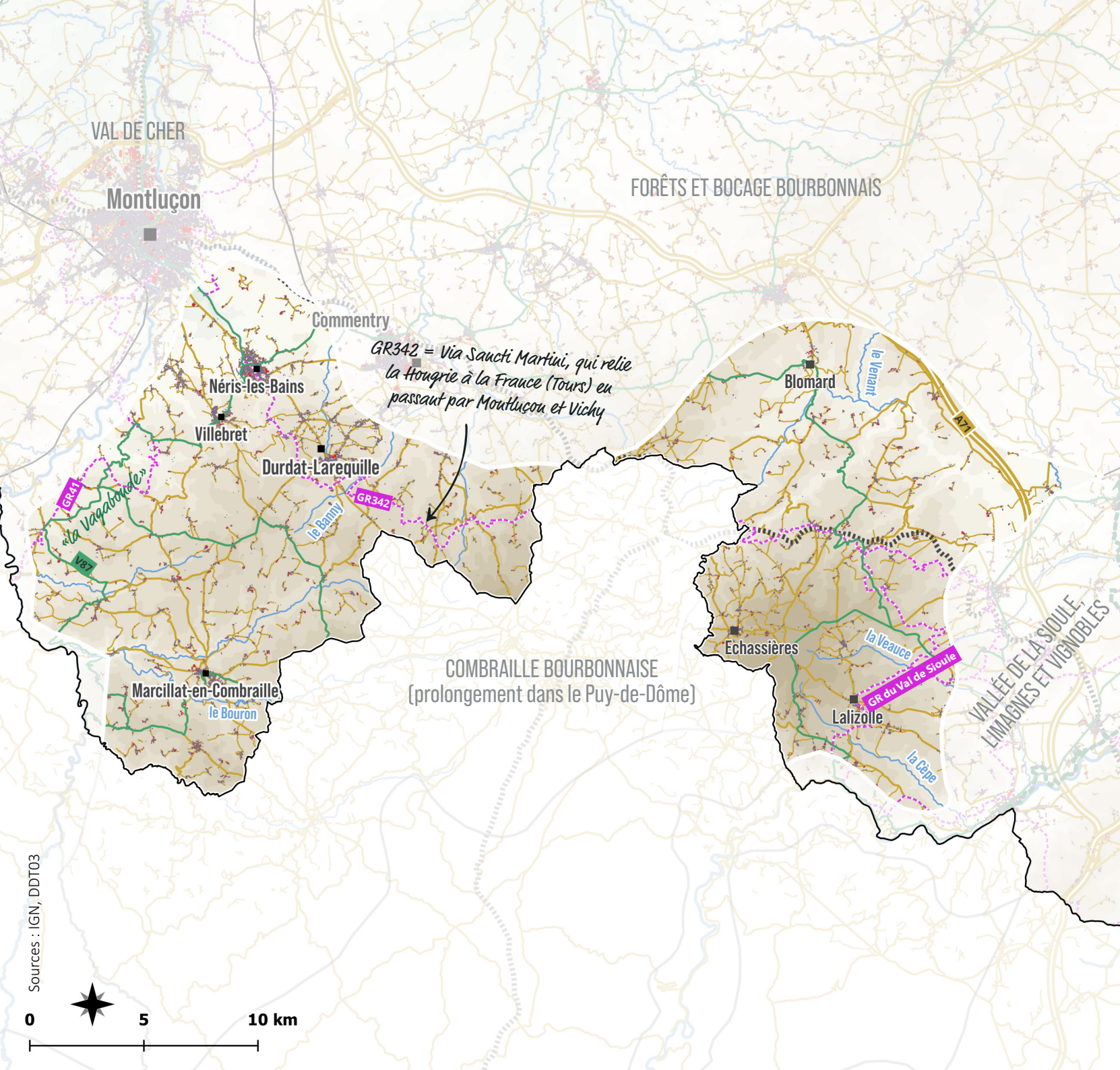
Le développement des énergies renouvelables est lisible dans les paysages de l'Allier, et c'est aussi le cas en Combraille bourbonnaise.

Les principaux équipements perceptibles sont des **parcs de panneaux photovoltaïques en toiture ou au sol** sur des terrains inondables ou des sites pollués de l'ancienne ceinture minière de Commentry. On retrouve aussi ces **installations photovoltaïques sur des terrains agricoles ou sur les stabulations**. En effet, les aides gouvernementales favorisent les démarches mixtes, agri-voltaïques de production d'énergie solaire. **Leur insertion dans le paysage constitue un enjeu fort** du fait de leurs surfaces considérables et de leur teinte en rupture avec la palette des couleurs du paysage local.

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Les centre-bourgs anciens, parfois délaissés qui participent à l'identité rurale-patrimoniale de l'ensemble
- ▶ Les nouvelles formes bâties et le risque de banalisation des paysages
- ▶ Les interfaces qualitatives entre paysages urbains et agricoles, en particulier en entrée de bourgs
- ▶ Les itinéraires doux permettant la découverte du territoire, s'appuyant sur le maillage existant de petites routes
- ▶ Les énergies renouvelables et la maîtrise de leur développement, en tenant compte les perceptions et les valeurs paysagères et environnementales du territoire dans les choix d'implantation et de leur dimensionnement





Urbanisation

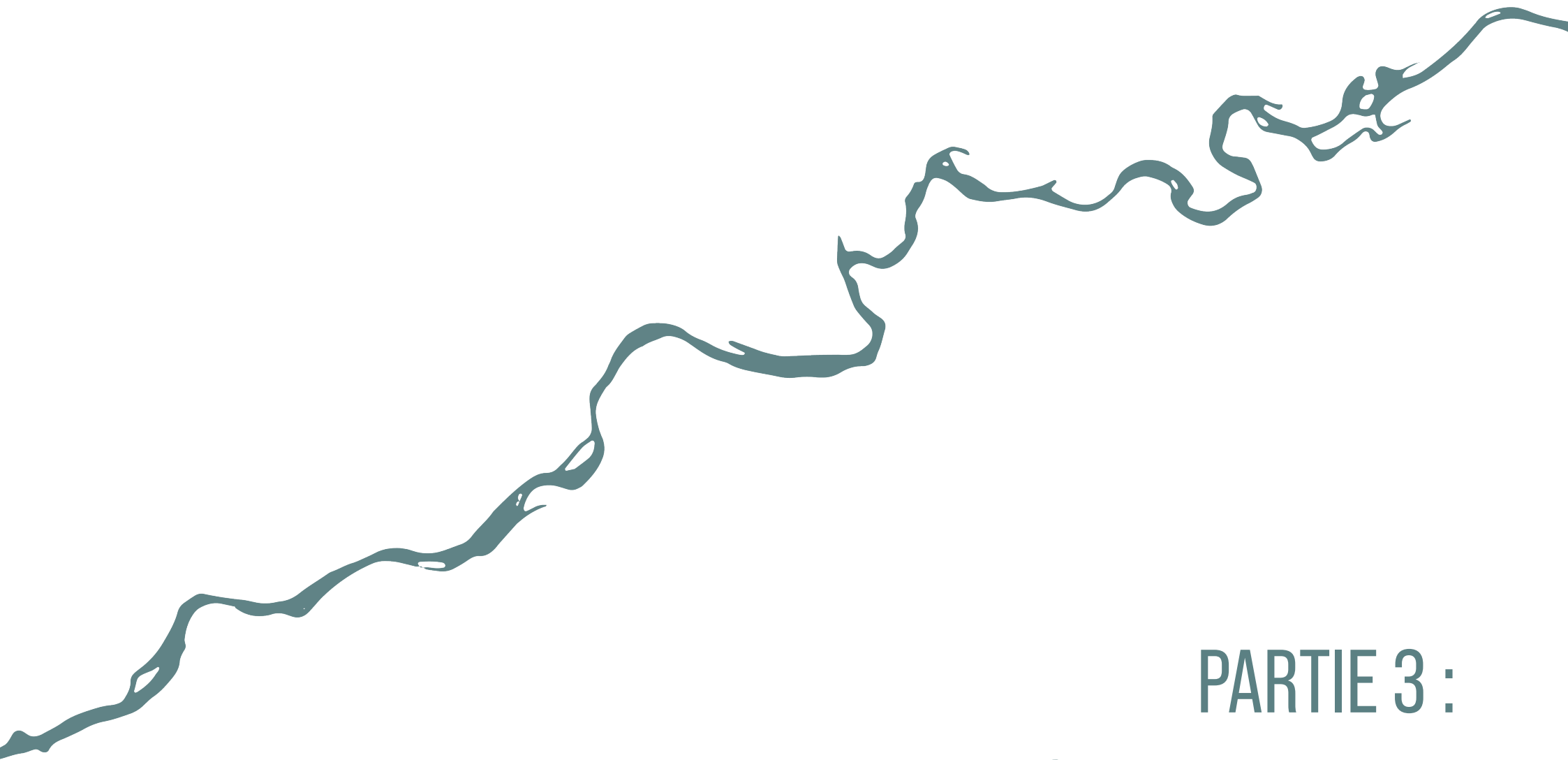
- Bâti
- Bâti commercial et industriel
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)

Infrastructures de transports

- Voies ferrées
- Autoroute
- Départementale
- Route communale

Itinéraires pédestres et cyclables

- Itinéraires de Grandes Randonnées
- Véloroutes et voies vertes
- Limites du département



PARTIE 3 :

Valeurs et enjeux

Valeurs paysagères



UN RELIEF VALLONNÉ CONTRASTÉ

Une topographie vallonnée omniprésente, typique de la Combraille et se distinguant du reste du département, qui crée des ambiances variées et permet les vues sur le grand paysage



DE NOMBREUX POINTS DE VUE REMARQUABLES SUR LE GRAND PAYSAGE

De multiples panoramas offrant des vues sur les paysages bucoliques de la Combraille et sur les reliefs du Massif central en arrière-plan, permettant de comprendre, de se repérer et d'apprécier le paysage



UNE CAMPAGNE BOCAGÈRE PRÉSERVÉE

Le bocage comme motif paysager emblématique de la Combraille, lié à l'élevage : aujourd'hui relativement préservé, mais localement dégradé et potentiellement menacé à long terme



DES RIVIÈRES ET DES ÉTANGS MARQUANT LE PAYSAGE

L'eau sous toutes ses formes est omniprésente dans ce paysage vallonné en lien avec le plateau cristallin : étangs, retenues, mares, cours d'eau, zones humides



UNE TRAME BÂTIE PATRIMONIALE PEU DENSE

Un tissu bâti constitué de bourgs ou groupements bâtis denses et isolés, s'inscrivant dans le relief, souvent en position haute : une organisation facilement lisible dans le paysage et des villages et hameaux qui constituent des points de repères



DES BOISEMENTS REPÈRES

Des espaces forestiers qui soulignent les vallées et de grands boisements emblématiques, participant à la variété des ambiances



UN PATRIMOINE VARIÉ

Châteaux, anciennes mines, ville thermale, fermes, églises, murets en pierre sèche, petit patrimoine... parfois menacé et/ou peu mis en valeur



DE NOMBREUX ITINÉRAIRES POUR ARPENTER LE PAYSAGE

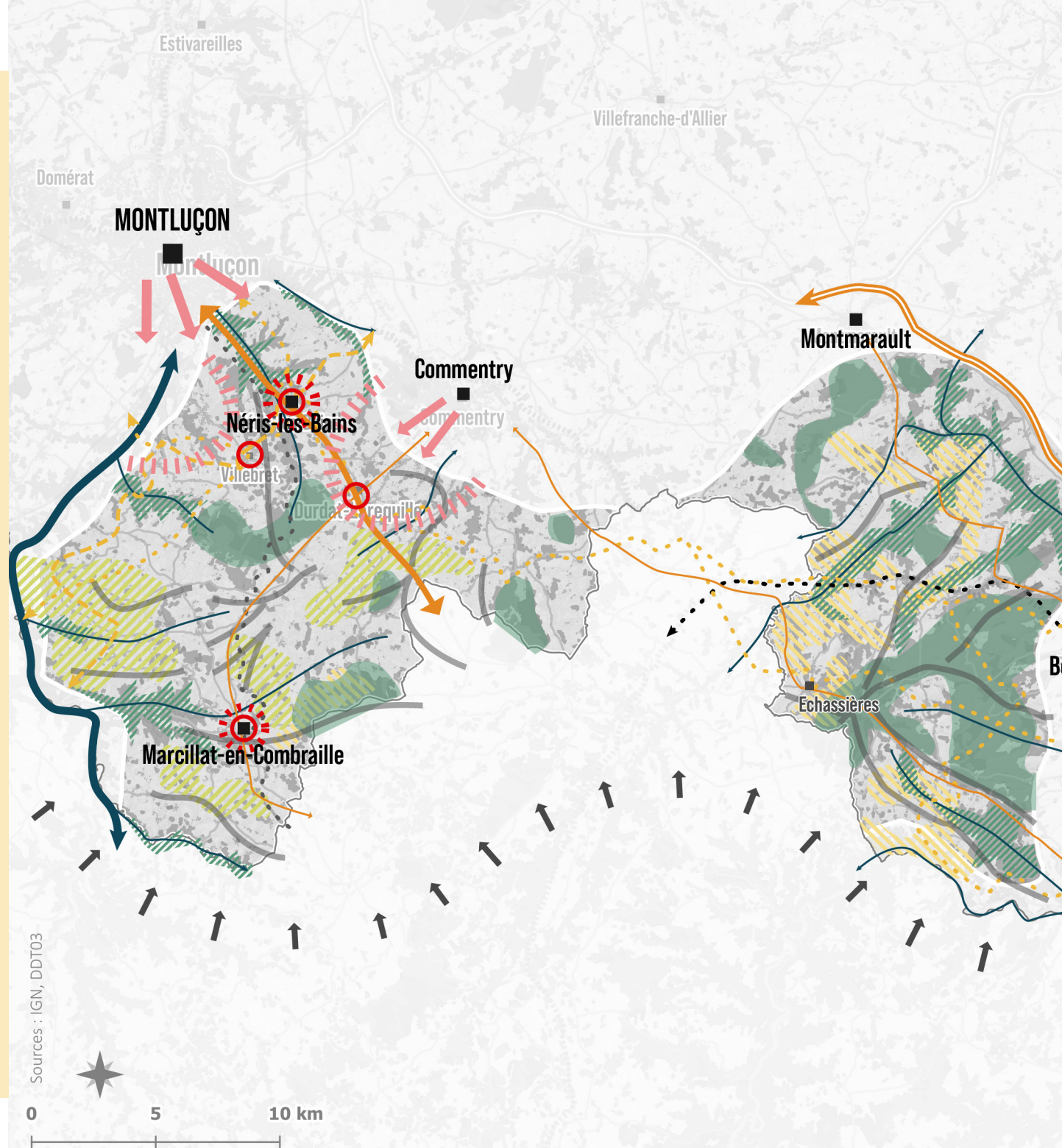
Un important réseau de petites routes, chemins et de voies ferrées réaménagées en voies vertes permettant de découvrir les paysages, en voiture, à vélo, à pied... et participant à la qualité du cadre de vie des habitants

ZOOM / Concertation

Les valeurs et les enjeux sont issus de l'analyse des composantes paysagères **confortée et amendée par le résultat d'ateliers de concertations** organisés avec les élus et techniciens du territoire.

Ces ateliers ont été réalisés en décembre 2023 dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Paysage et Energie du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher. Étaient conviés les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération de Montluçon et la Communauté de Communes de Commentry Montmarault Nérès, ainsi que le grand public. De plus, un atelier spécifique a été conduit avec la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne en mai 2024. En décembre 2024, un dernier atelier a permis de réunir les 11 communautés de communes du département ainsi que d'autres acteurs du territoire (ONF, CEN...).

Remarque : Les valeurs et enjeux identifiés dans le Plan de Paysage du PETR ont été pris en compte, ce dernier ayant également déployé une démarche de concertation de la population.



La trame bocagère, élément de valeur patrimonial et agroenvironnemental emblématique du territoire

-  zones où le bocage est particulièrement bien préservé aujourd'hui
-  zones où le bocage a pratiquement disparu

Les centre-bourgs anciens, parfois délaissés, et les éléments patrimoniaux, y compris ceux non protégés (châteaux, fermes, anciennes mines...), qui participent à l'identité rurale-patrimoniale de l'ensemble :

-  Nérès-les-Bains, cœur urbain de l'ensemble, et Marcillat-en-Combraille, pôle secondaire
-  centre-bourgs à réinvestir
- totalité de l'ensemble : une trame bâtie à dominante patrimoniale qui couvre tout le territoire de façon homogène

Les nouvelles formes bâties et le risque de banalisation des paysages :

-  influence de Montluçon et, dans une moindre mesure, de Commeny, augmentant ce risque de banalisation
-  zone de fort développement résidentiel

Les interfaces qualitatives entre paysages urbains et agricoles, en particulier en entrée de bourgs [totalité de l'ensemble]

Les cours d'eau et leurs vallons, notamment des affluents du Cher (continuités douces, points de vue, etc.), qui apportent du rythme et de la naturalité aux paysages de l'ensemble :

-  cours d'eau structurant l'ensemble
-  boisements qui occupent les pentes raides des vallons, limitant les vues sur l'eau mais participant à la variété des paysages
-  le Cher, élément structurant délimitant l'ensemble

Les axes de circulation majeurs qui traversent le territoire :

-  autoroute A71, qui impacte localement les paysages
-  voie ferrée en activité, desservant Louroux-de-Bouble

Les itinéraires doux permettant la découverte du territoire, s'appuyant sur le maillage existant de petites routes :

-  la RD2144, axe principal traversant l'ensemble / des routes
-  secondaires qui se déploient et maillent l'ensemble du territoire
-  voies cyclables sur routes de campagne
-  sentiers de Grande Randonnée existants
-  ancienne voie ferrée, en partie reconvertie en voie verte (entre Nérès et Montluçon)

Les points de vue remarquables et l'ouverture visuelle, atouts de l'ensemble [totalité de l'ensemble]

Les reliefs repères qui structurent le paysage et les vues:

-  lignes de crêtes majeures, à la forte sensibilité paysagère
-  influence du Massif central : un relief qui s'accroît progressivement et des vues remarquables sur le Massif

L'adaptation au changement climatique, notamment vis-à-vis des haies, de la forêt et de la ressource en eau [totalité de l'ensemble]

-  grands boisements qui participent à la variété des ambiances paysagères

Les énergies renouvelables et la maîtrise de leur développement, en prenant en compte les perceptions et les valeurs paysagères et environnementales du territoire dans les choix d'implantation et de leur dimensionnement [totalité de l'ensemble]

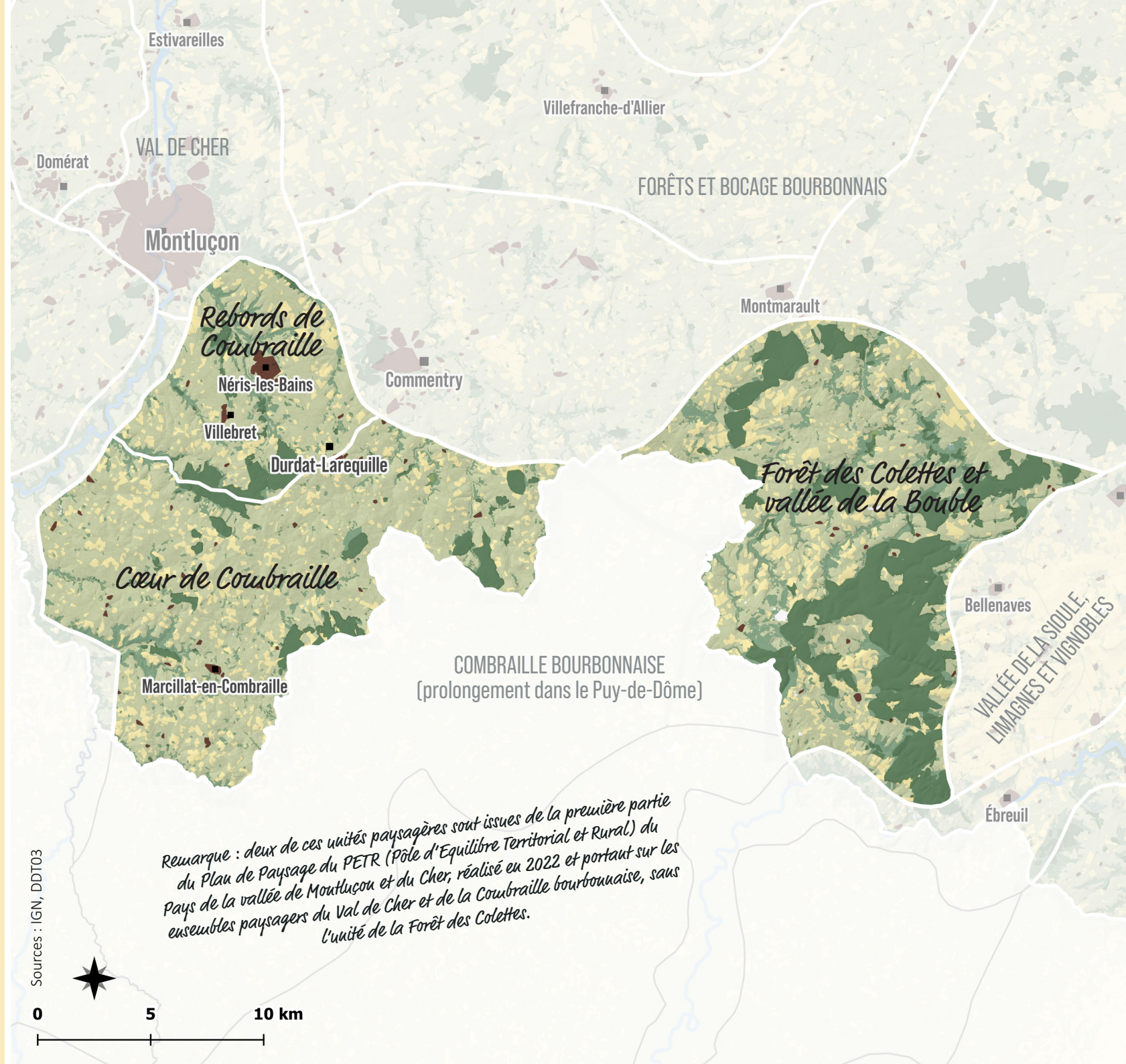


PARTIE 4 :

Unités paysagères

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « **une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent.** Ce «paysage donné» est **caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité.** Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou «floues». »

Dans le cas de l'ensemble paysager de la Combraille bourbonnaise, trois unités paysagères peuvent être identifiées : les rebords de la Combraille, le cœur de Combraille, ainsi que la forêt des Colettes et vallée de la Bouble.







UNITÉ PAYSAGÈRE

CŒUR DE COMBRAILLE



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Cœur de Combraille » se trouve dans le **prolongement des Combrailles**, l'une des extrémités nord du Massif central. Située entre 400 et 550 m environ, l'unité se distingue en effet par une **topographie très vallonnée, mouvementée**. Elle est délimitée par les **gorges du Cher** à l'ouest, par le ruisseau de l'Ours et par la crête boisée de Tigoulet au nord et par la vallée de l'Œil à l'est. Elle se prolonge au sud, dans le Puy-de-Dôme.

Plusieurs cours d'eau, affluents du Cher ou de l'Œil, structurent le territoire. La Tartasse et le Bouron en particulier ont créé des vallées profondes, aux **versants raides occupés par des boisements** : cela crée des ambiances assez fermées et sombres tandis que les fonds de vallée sont constitués de prairies humides. Ces derniers tendent à se refermer suite à l'abandon de l'activité agricole dans ces espaces exigus et difficiles d'accès.

Des **boisements et bosquets de feuillus se déploient sur les versants et au sommet des collines**, pour la plupart privés : Bois de Champeaux, de Bissier, des Fayes, de Marsodier... Des plantations de résineux perturbent localement ces silhouettes boisées et trahissent leur artificialisation.

Le **bocage encore bien préservé et entretenu**, en particulier au sud-est, souligne les variations de la topographie et offre un paysage de **campagne soignée**. Par endroits, des murets en pierre sèche remplacent les haies taillées le long des routes, rappelant le socle granitique. Ces bouchures délimitent des parcelles principalement pâturées, destinées à l'**élevage de la vache Charolaise**. Quelques parcelles cultivées apportent de la variété dans le paysage. Des **retenues d'eau** occupent les creux du relief, liées à l'activité agricole.

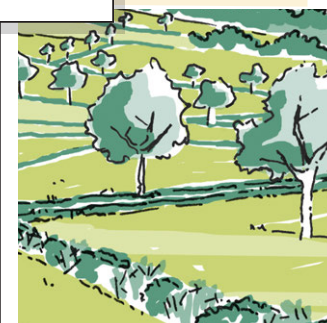
La topographie et les espaces ouverts permettent de nombreuses **vues remarquables sur le grand paysage**, vers les sommets du Massif central, du côté de la Creuse comme du Puy-de-Dôme. Ces vues constituent un atout pour l'unité, tant pour son cadre de vie que pour son attractivité touristique. Les **nombreuses petites routes sinueuses** qui la traversent permettent d'apprécier ces vues, en voiture, à pied, à vélo...

La trame bâtie se compose essentiellement de **petits villages, hameaux ou fermes patrimoniaux** : l'identité architecturale est ici très préservée et participe à la cohérence paysagère de l'unité. Situés stratégiquement sur les pointes ou les rebords du relief, ils constituent des **points d'appel** dans le paysage, accompagnés parfois d'éléments du patrimoine vernaculaire (mottes castrales, croix, fontaines, puits...) ou de châteaux. De plus, d'anciennes gares, parfois réhabilitées, rappellent la présence des voies ferrées.

Ce patrimoine bâti est cependant **menacé à terme, nombre de ces bâtiments étant vacants ou à l'abandon**. Par ailleurs, le développement des énergies renouvelables pose parfois question quant à l'intégration des équipements dans le paysage, risquant localement de dénaturer l'identité patrimoniale de l'unité.



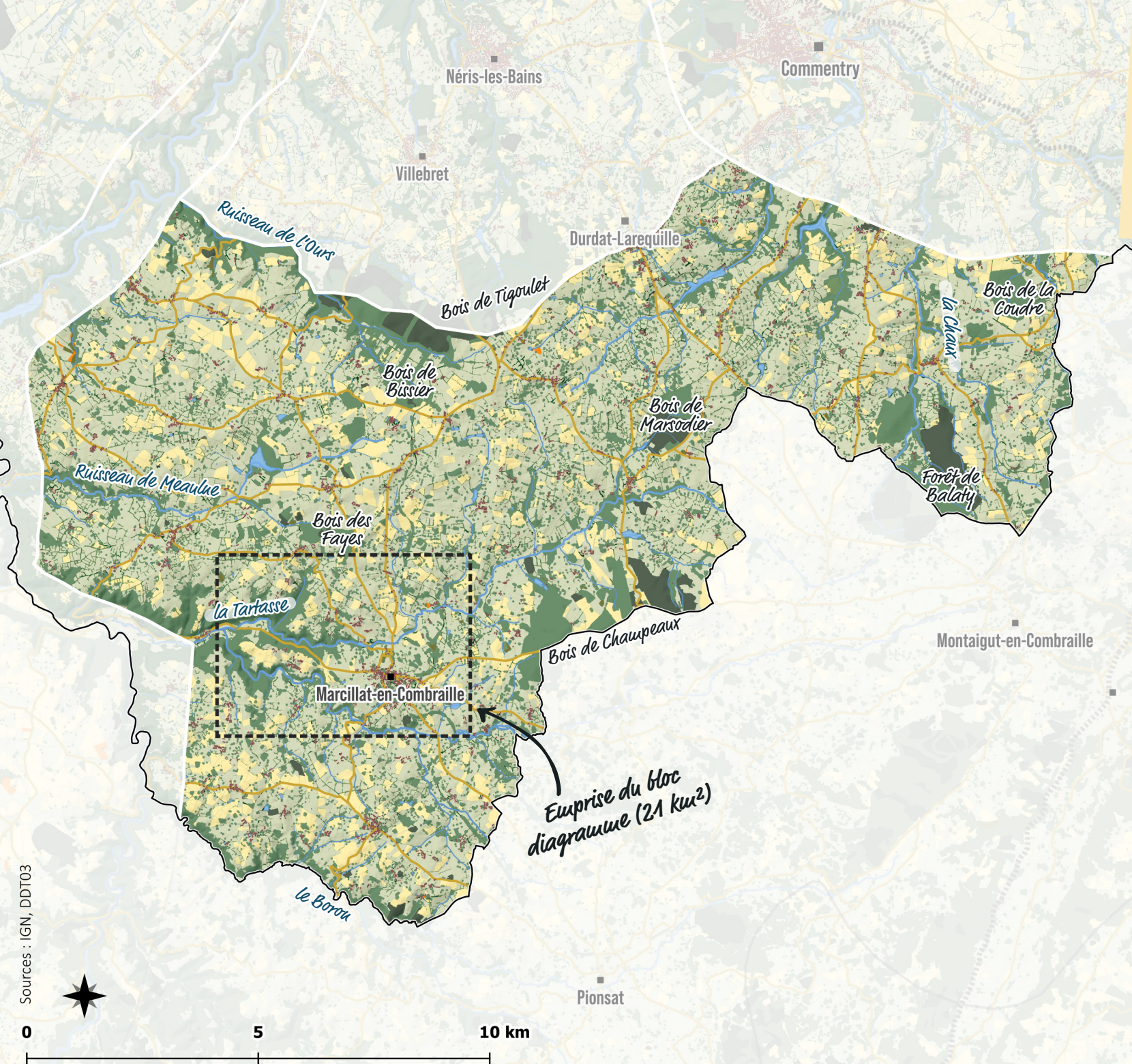
Un relief marqué et des panoramas sur le Massif central



Des prairies dominantes, avec un bocage bien conservé



Des villages et hameaux patrimoniaux



① ③ ④



② ④

Vallée de l'Ours



⑧ ④



③ ⑤ ⑦

Vue lointaine sur le Massif central

Marçillat-en-Coubrailles, village
perché au cœur du bocage



② ⑦

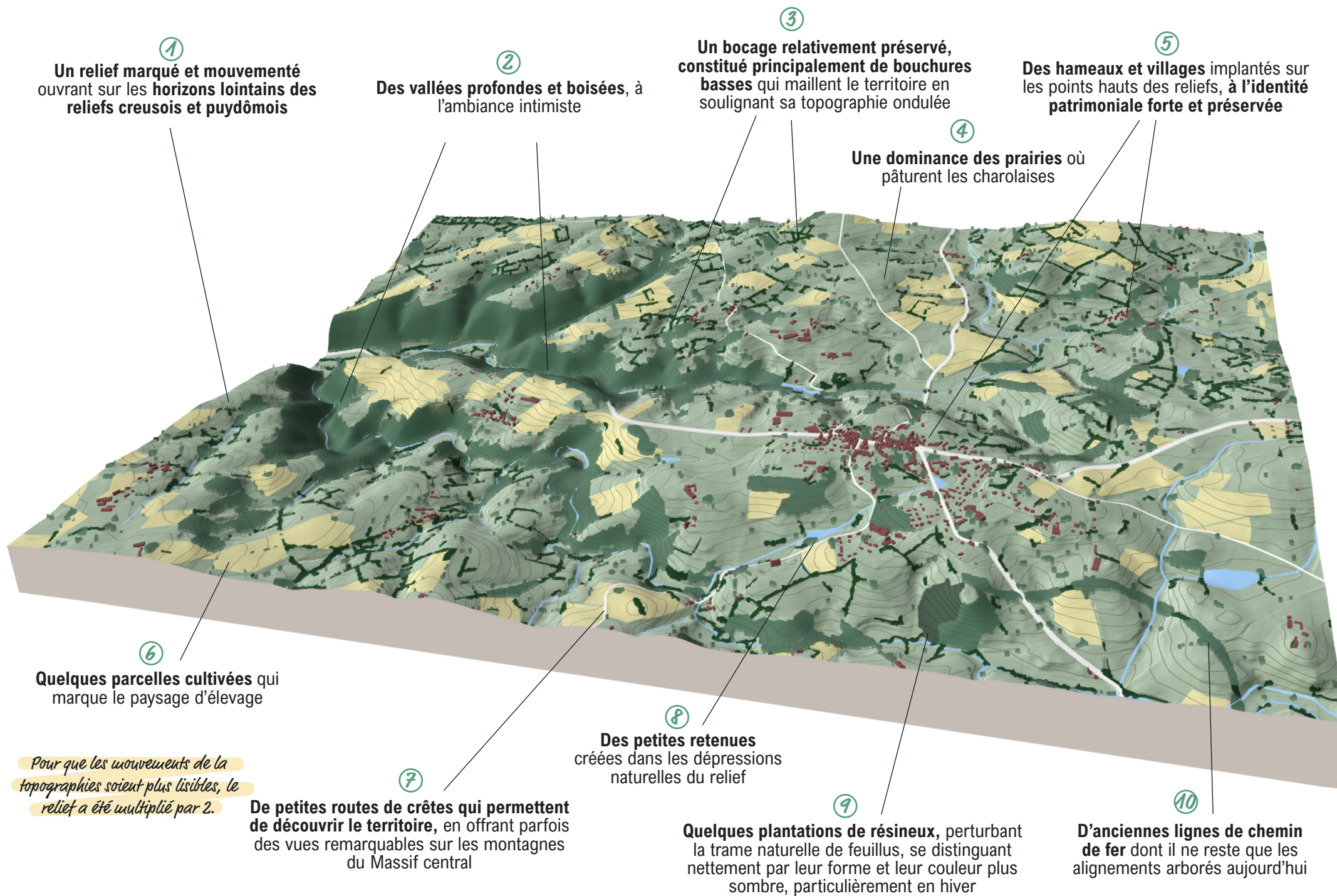


① ⑤ ⑨

Vue lointaine sur le Massif central

Plantation de résineux





① **Un relief marqué et mouvementé** ouvrant sur les horizons lointains des reliefs creusois et puydômois

② **Des vallées profondes et boisées**, à l'ambiance intimiste

③ **Un bocage relativement préservé**, constitué principalement de bouchures basses qui maillent le territoire en soulignant sa topographie ondulée

④ **Une dominance des prairies** où pâturent les charolaises

⑤ **Des hameaux et villages** implantés sur les points hauts des reliefs, à l'identité patrimoniale forte et préservée

⑥ **Quelques parcelles cultivées** qui marque le paysage d'élevage

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

⑦ **De petites routes de crêtes** qui permettent de découvrir le territoire, en offrant parfois des vues remarquables sur les montagnes du Massif central

⑧ **Des petites retenues** créées dans les dépressions naturelles du relief

⑨ **Quelques plantations de résineux**, perturbant la trame naturelle de feuillus, se distinguant nettement par leur forme et leur couleur plus sombre, particulièrement en hiver

⑩ **D'anciennes lignes de chemin de fer** dont il ne reste que les alignements arborés aujourd'hui

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Maintien plutôt bon du bocage mais détérioration par endroits**, du fait du remembrement (arrachage des haies au milieu de grandes parcelles) ou du vieillissement des arbres
- * **Maintien des formes bâties et des enveloppes villageoises**, mais délaissement et vacance de certains bâtiments
- * **Création de nombreux bâtiments de ferme** (en particulier des stabulations) en extension de hameaux existants, à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative, s'intégrant mal au paysage traditionnel de la Combraille
- * **Création de petites retenues** dans les creux du relief
- * **Progression légère du boisement**
- * **Transformation d'anciennes voies ferrées**
- * **Perte de la sinuosité de certaines routes** (ex : RD 2144), transformation en voies rectilignes

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique (**redensification de la trame bocagère**) mais, localement, risque de perte d'un motif identitaire si poursuite des dynamiques de détérioration des haies
- > **Banalisation des paysages ruraux** et perte du patrimoine bâti, qui peut être abandonné et/ou complété par des extensions récentes à l'architecture en rupture avec les codes traditionnels
- > **Fermeture de certains points de vue** avec la progression du boisement, notamment sur les points hauts
- > **Transformation des voies de circulation** : réhabilitation d'anciens tracés de voies ferrées en voie douce et/ou attractions touristiques ; perte de la diversité et sinuosité du parcours des petites routes rurales
- > **Développement des énergies renouvelables**, en particulier le photovoltaïque en toiture, notamment sur les bâtiments agricoles, et, plus rarement, au sol



Exemples d'évolutions autour de Ronnet

- 1 Maintien de l'enveloppe urbaine du village
- 2 Construction de nouveaux bâtiments agricoles (stabulations notamment)
- 3 Maintien global de la trame bocagère (malgré remembrement) et vieillissement des arbres (augmentation de la circonférence)
- 4 Création d'une petite retenue
- 5 Progression du boisement

Objectifs de qualité paysagère

BOCAGE ET FORÊTS

- * Gérer de façon durable le bocage, en préservant en particulier les secteurs où le bocage est aujourd'hui le mieux conservé, sensibiliser à la beauté des paysages bocagers et replanter ailleurs
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients
- * Limiter les plantations de résineux et favoriser un renouvellement des essences végétales en adéquation avec le changement climatique

PAYSAGES BÂTIS

- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable : mettre en valeur la « place du village » et les entrées de bourg
- * Conserver les enveloppes bâties concentrées des villages en privilégiant la réhabilitation du bâti existant aux extensions urbaines
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage, en particulier des nouveaux bâtiments type stabulation en travaillant une architecture plus harmonieuse avec les bâtiments patrimoniaux
- * Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR notamment au sein des exploitations agricoles
- * Prioriser le développement des ENR sur des sols déjà artificialisés, ou des bâtiments, et éviter la saturation visuelle

Remarque : ces objectifs sont issus du Plan de Paysage du PETR, avec un travail d'adaptation pour correspondre à l'unité

PATRIMOINES PAYSAGER, NATUREL ET ARCHITECTURAL

- * Préserver, mettre en scène et reconquérir les principaux reliefs et les vues majeures qu'ils offrent par des aménagements valorisants
- * Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Maintenir et valoriser la qualité du paysage nocturne, préservé de la pollution lumineuse

MOBILITÉ ET ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire par les mobilités douces
- * Reconvertir les voies ferrées déclassées pour la marche et le vélo en tirant partie de leur réseau longue distance et des qualités des paysages traversés
- * Préserver la sinuosité des petites routes qui participe à l'identité de cette unité et profite à la contemplation
- * Améliorer l'aménagement qualitatif et la sécurisation du réseau routier au profit des cyclistes et piétons

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Assurer la prise en compte et le déploiement opérationnel du Plan de Paysage du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher
- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Communiquer auprès des élus, techniciens, acteurs locaux et du grand public sur l'Atlas des Paysages pour sensibiliser aux enjeux paysagers des Rebords de Combraille et les intégrer aux politiques publiques et pratiques d'aménagement du territoire ; identifier des « porteurs » et relais locaux

UNITÉ PAYSAGÈRE
**REBORDS DE
COMBRAILLE**

Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Rebords de Combraille » est située à **l'interface entre le cœur de la Combraille (au Sud) et l'agglomération montluçonnaise (au Nord)**, entre les gorges du Cher (à l'Ouest) et la vallée du Lameron et Commentry (au Nord-Est). La limite avec l'unité du Cœur de Combraille est peu marquée, symbolisée par les vallées de l'Ours (affluent du Cher) et du Banny (affluent de l'Œil) et le Bois de Tigoulet.

Sa **topographie vallonnée s'incline doucement depuis le sud vers le nord**, passant d'environ 500m à 220m d'altitude. Elle est traversée selon un axe sud-nord par les **ruisseaux du Polier et du Cournauron**, affluents du Cher qui alimentent la ville de Nérès-les-Bains. Quelques étangs se nichent dans des creux de la topographie.

Les **boisements se trouvent essentiellement sur les pentes raides des vallons**, difficilement exploitables pour l'agriculture, et sont donc peu perceptibles. Une grande forêt se trouve au sud de l'unité, le **Bois de Tigoulet**, coiffant un relief haut et marquant nettement le paysage.

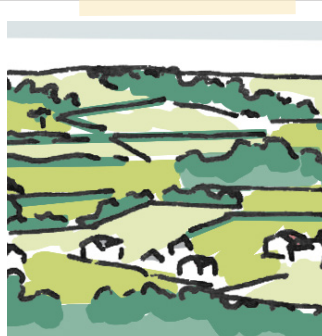
Le paysage est **plutôt ouvert**, occupé principalement par des terres agricoles où les prairies alternent avec les cultures. Le **bocage traditionnel** perdure ponctuellement malgré une **disparition nette des haies**, amenant parfois à l'effacement total de ce motif paysager (en particulier au nord de Nérès-les-Bains).

Mis à part **Nérès-les-Bains, petite ville à l'identité forte marquée par le thermalisme**, le bâti se répartit sur l'ensemble du territoire sous forme de petits villages ou de hameaux, ponctuant le paysage d'édifices patrimoniaux. Cette unité est **sous influence forte de l'aire urbaine de Montluçon** et, dans une moindre mesure, de Commentry : ainsi, on observe le **développement d'une urbanisation résidentielle récente**, par exemple sur la commune de Villebret autour de la RD50, donnant accès à Montluçon. Cette urbanisation rompt avec les codes architecturaux et les formes urbaines traditionnelles, se distinguant notamment par un **développement le long des axes, avec un bâti assez lâche**, à l'opposé de la trame

patrimoniale (petits groupes bâtis denses et dispersés dans le paysage).

Des vestiges du **patrimoine industriel** (terril, usines, anciennes voies ferrées) témoignent localement de l'histoire passée du territoire. Il est cependant généralement peu valorisé (à l'exception d'une partie de voie ferrée transformée en voie verte).

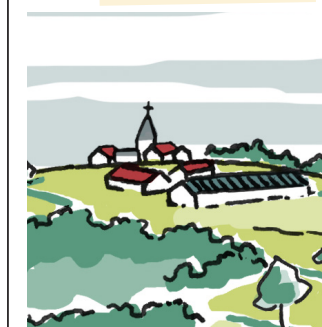
L'unité est traversée par la **RD2144**, qui passe par Nérès-les-Bains, la relie à Montluçon et constitue son axe principal. Un **réseau de routes secondaires** maille l'ensemble du territoire, permettant de desservir les villages et hameaux éparpillés. Depuis ces routes des vues s'ouvrent sur le paysage et elles sont le support de modes doux (vélo, marche...) facilitant la découverte du territoire.



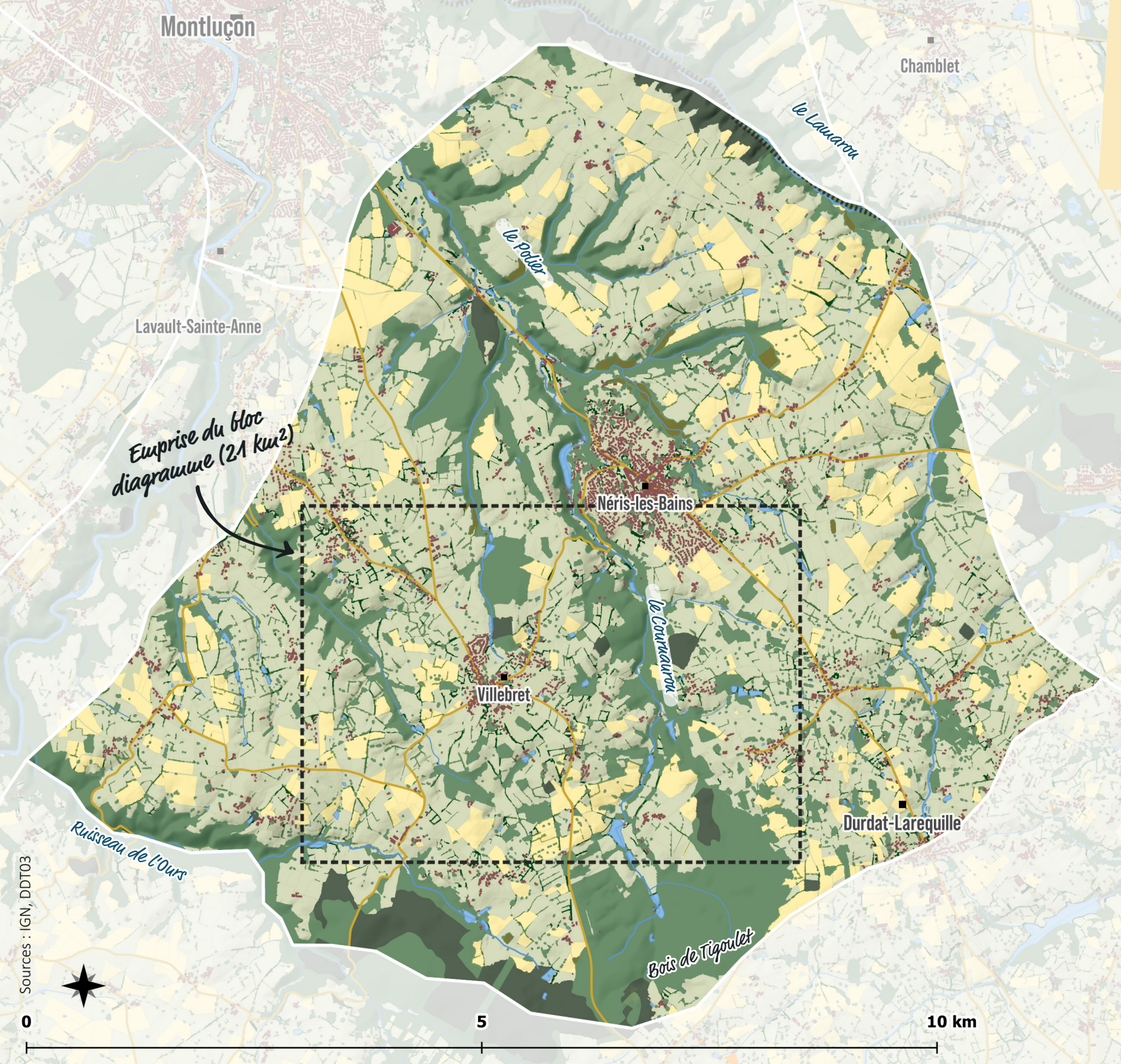
*Un plateau vallonné
Un développement urbain récent,
sous l'influence de Montluçon*



*Une trame bocagère à la
conservation inégale*



*Des villages et hameaux
patrimoniaux*



Communes concernées :
Chamblet, Coumentry, Durdats-Larequille,
Nérès-les-Bains, Saint-Angel, Saint-
Genest, Verneix, Villebret

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposaute agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Couposaute anthropique

- Bâti
(Représentation exagérée pour
les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Route départementale
- Limites du département



① **Un plateau granitique vallonné** à l'interface entre le Massif central et le bassin d'effondrement du Cher (bassin de Montluçon)

③ **Des cours d'eau (Polier, Cournauron, Ours, Lamaron...)** en fond de vallées aux versants raides principalement boisés

② **Un maillage bocager résiduel** en voie de disparition, notamment au nord de l'unité

④ **Des extensions urbaines récentes** peu qualitatives à proximité de Commentry ou de Montluçon

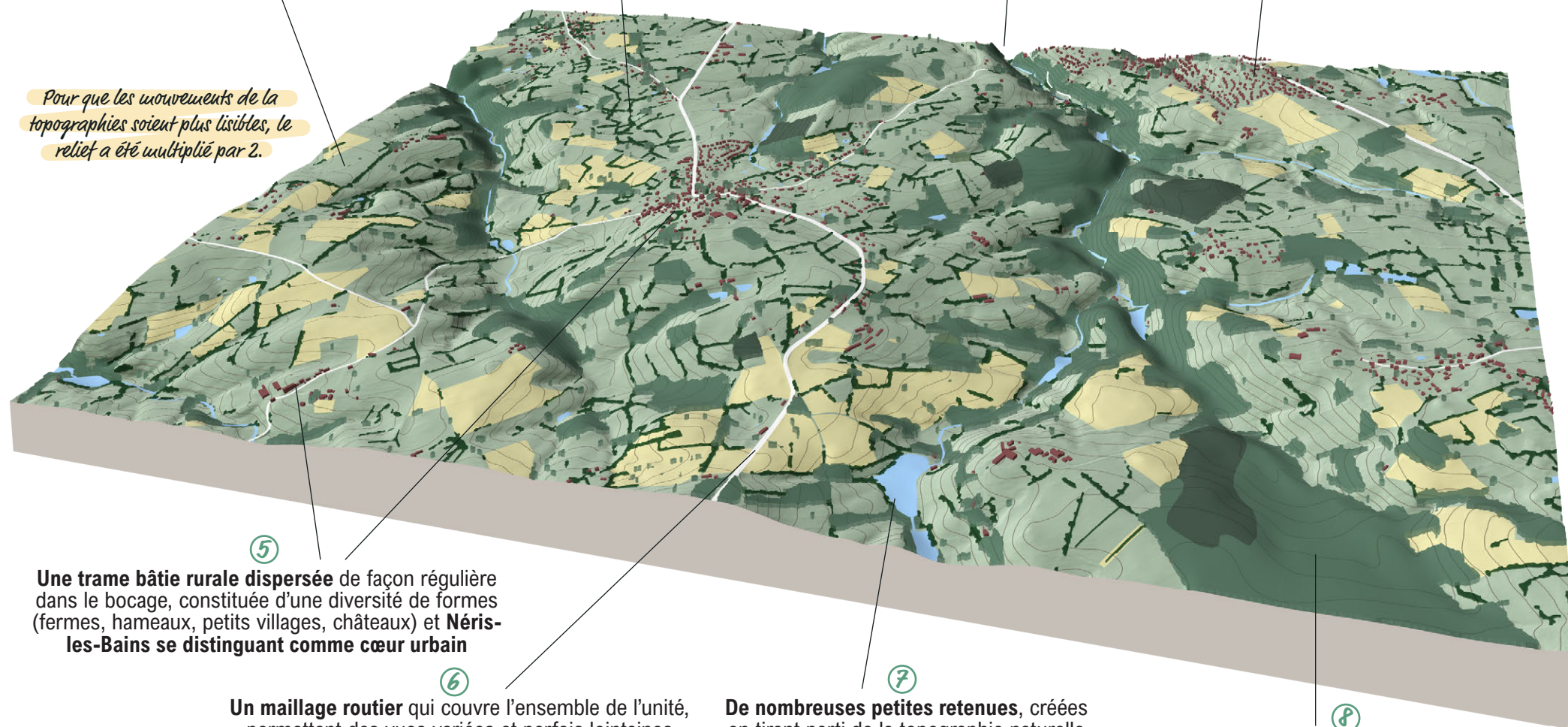
Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

⑤ **Une trame bâtie rurale dispersée** de façon régulière dans le bocage, constituée d'une diversité de formes (fermes, hameaux, petits villages, châteaux) et **Néris-les-Bains se distinguant comme cœur urbain**

⑥ **Un maillage routier** qui couvre l'ensemble de l'unité, permettant des vues variées et parfois lointaines depuis les lignes de crêtes

⑦ **De nombreuses petites retenues**, créées en tirant parti de la topographie naturelle

⑧ **Un grand boisement remarquable** : le Bois de Tigoulet



Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Dégradation du bocage** par endroits, du fait du remembrement (abattage des haies au milieu de grandes parcelles), du vieillissement des arbres ou du changement climatique
- * **Développement urbain résidentiel**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle, vers les axes conduisant à Montluçon ou Commentry et autour des bourgs, et **création de zones d'activité**
- * **Création de nombreux bâtiments de ferme** (en particulier des stabulations) en extension de hameaux existants, à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative, s'intégrant mal au paysage traditionnel de la Combraille
- * **Création de petites retenues** dans les creux de la topographie
- * **Progression légère des boisements** et exploitation de certaines forêts, les artificialisant fortement
- * **Disparition d'anciennes voies ferrées** (ou transformation en voie douce)

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Perte de la trame bocagère, motif emblématique**, ou, au contraire, **réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique (**redensification de la trame bocagère**)
- > **Banalisation forte des paysages avec le développement de l'urbanisation**, perte de la lisibilité de l'urbanisation, et, en parallèle, altération du patrimoine bâti ancien, voire perte de l'identité rurale-patrimoniale
- > **Fermeture de certains points de vue** avec la progression du boisement, notamment sur les points hauts
- > **Développement des modes doux** via la réhabilitation d'anciens tracés de voies ferrées en voies douces et/ou attractions touristiques
- > **Développement des énergies renouvelables**, en particulier le photovoltaïque en toiture, notamment sur les bâtiments agricoles, et, plus rarement, au sol



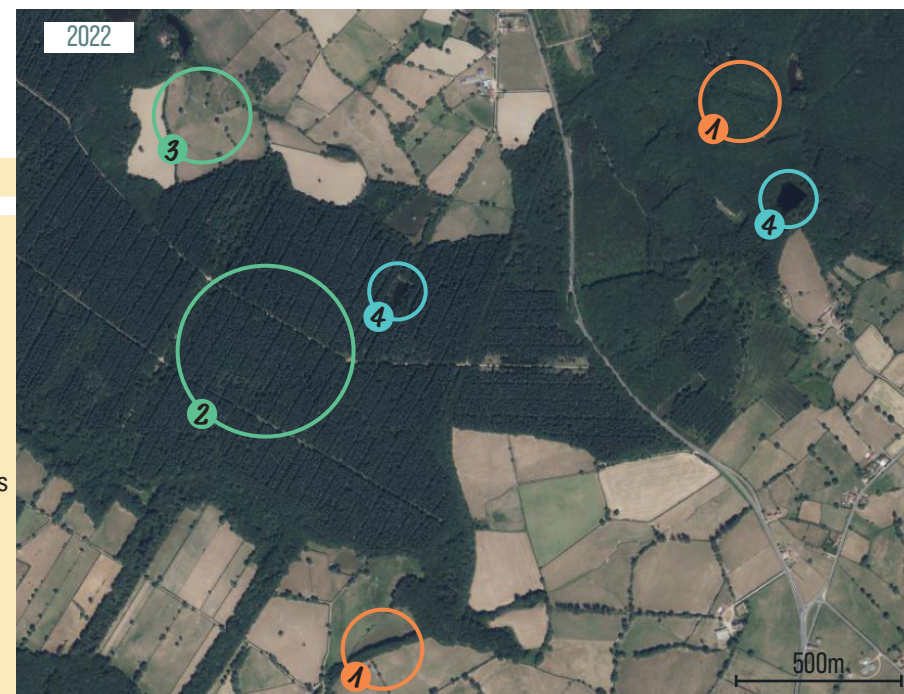
Hameau de Beauregard à Villebret

- 1 Développement résidentiel important le long de la RD452
- 2 Création d'une zone artisanale
- 3 Remembrement de certaines parcelles
- 4 Conservation du bocage et vieillissement des arbres (élargissement de leur circonférence)
- 5 Abandon de certaines parcelles agricoles et reboisement



Bois de Tigoulet

- 1 Disparition de la ligne de chemin de fer
- 2 Replantation du boisement : artificialisation de la forêt
- 3 Raréfaction de certaines haies bocagères : élargissement de la maille bocagère
- 4 Création de petites retenues



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont issus du Plan de Paysage du PETR, avec un travail d'adaptation pour correspondre à l'unité

PAYSAGES DE BOCAGE

- * Gérer et régénérer de façon durable le bocage, sensibiliser à la beauté des paysages bocagers et aux qualités écologiques, hydrauliques et paysagères
- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière du bois de Tigoulet pour des paysages plus résilients
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage

PAYSAGES BÂTIS

- * Limiter l'étalement urbain à proximité de Montluçon et de Commentry pour préserver les paysages agricoles et naturels (enveloppe et coupures d'urbanisation, lisières,...) et privilégier des formes urbaines économes en foncier
- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable : mettre en valeur la « place du village » et les entrées de bourg
- * Recomposer et soigner les transitions entre espace bâti et espace agricole
- * Mettre en scène le paysage des principales entrées de village
- * Prioriser le développement des ENR sur des sols déjà artificialisés, ou des bâtiments, et éviter la saturation visuelle

PATRIMOINES ET DECOUVERTE DU TERRITOIRE

- * Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire par le développement des mobilités douces
- * Reconvertir pour la marche et le vélo les voies ferrées déclassées en tirant partie de leur réseau longue distance et des qualités des paysages traversés
- * Améliorer l'aménagement qualitatif et la sécurisation du réseau routier au profit des cyclistes et piétons

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Assurer la prise en compte et le déploiement opérationnel du Plan de Paysage du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher
- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Communiquer auprès des élus, techniciens, acteurs locaux et du grand public sur l'Atlas des Paysages pour sensibiliser aux enjeux paysagers des Rebords de Combraille et les intégrer aux politiques publiques et pratiques d'aménagement du territoire ; identifier des « porteurs » et relais locaux

UNITÉ PAYSAGÈRE
**FORÊT DES
COLETTES ET
VALLÉE DE LA
BOUBLE**

Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Forêt des Colettes et vallée de la Bouble » se trouve dans le **prolongement des Combrailles**, au nord du Massif central, et est ainsi fortement influencée par ce massif, avec un **relief plus affirmé** que dans le reste du département (à l'exception de la Montagne bourbonnaise). Située légèrement en altitude, entre 300 et 771m (la Pyramide à Echassières), l'unité se distingue en effet par une **topographie très vallonnée, structurée par la vallée de la Bouble au nord et par le « dôme » formé par la Pyramide au sud.**

L'unité est délimitée par la vallée de la Bouble au nord, par les gorges et la vallée de la Sioule au sud et à l'est, et se prolonge à l'ouest dans le département du Puy-de-Dôme.

Différents cours d'eau marquent l'unité, avec, en premier lieu, **la Bouble**, mais également différents ruisseaux secondaires qui s'écoulent depuis le sommet de la Pyramide (la Cèpe, la Veauce...). Ils creusent des vallées profondes dont les versants, raides, sont généralement boisés : difficiles d'accès et particulièrement intimistes. Quelques **petites retenues** ponctuent ces vallées et des étangs occupent parfois les creux topographiques sur les plateaux agricoles. Certaines, souvent en forêt, sont d'anciennes excavations minières.

Éléments emblématiques de l'unité, des boisements se déploient sur de vastes étendues, composées d'essences influencées par l'altitude : dans les parties basses, le chêne sessile domine généralement, accompagné d'un taillis de charmes et de hêtres, tandis que, au-dessus de 550 mètres environ, la **hêtraie** est omniprésente et particulièrement remarquable. « Sur les sols les plus pauvres, les plus élevés et les plus bouleversés, on relève la présence de **boisements de résineux plantés**, constitués de pins sylvestres et laricios, sapins, épicéas et douglas. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995) La couleur sombre et la

silhouette « pointue » de ces plantations rompent avec celles des feuillus, plus claires et plus « arrondies ». La **Forêt des Colettes** est l'un des boisements les plus remarquables à l'échelle de l'unité mais également du département. Avec la topographie de coteaux, elle marque nettement la limite avec le territoire de la Limagne, à l'est.

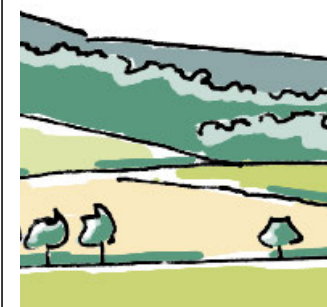
Une **mosaïque agricole** occupe les plateaux entre les vallons boisés ou les clairières : de vastes parcelles cultivées alternent avec des prairies d'élevage. Ces espaces ouverts, stratégiques, permettent de larges ouvertures sur le paysage, et parfois sur le Massif central et le Puy de Dôme. La **trame bocagère est assez lâche.**

La **trame bâtie, discrète et dispersée**, est constituée de bourgs et de groupements bâtis isolés (généralement des exploitations agricoles ou des scieries) : **l'identité patrimoniale** est ici très préservée et participe à la cohérence paysagère de l'unité. Plusieurs **châteaux** ponctuent l'unité, certains particulièrement remarquables comme celui de Puy Guillon. Des **carrières**, anciennes ou toujours en exploitation (notamment à Echassières), sont présentes mais sont difficilement perceptibles, souvent masquées par le boisement ou gagnées par la lande.

Si l'autoroute A71 la traverse au nord-est, cette infrastructure d'ampleur n'est pas représentative de l'unité : en effet, cette dernière est maillée de **petites routes et chemins forestiers**, qui permettent de parcourir et d'observer les paysages. Les routes se trouvent souvent sur les lignes de crêtes, particulièrement propices à la contemplation, et traversent les grands massifs forestiers, alternant entre paysages ouverts et fermés.



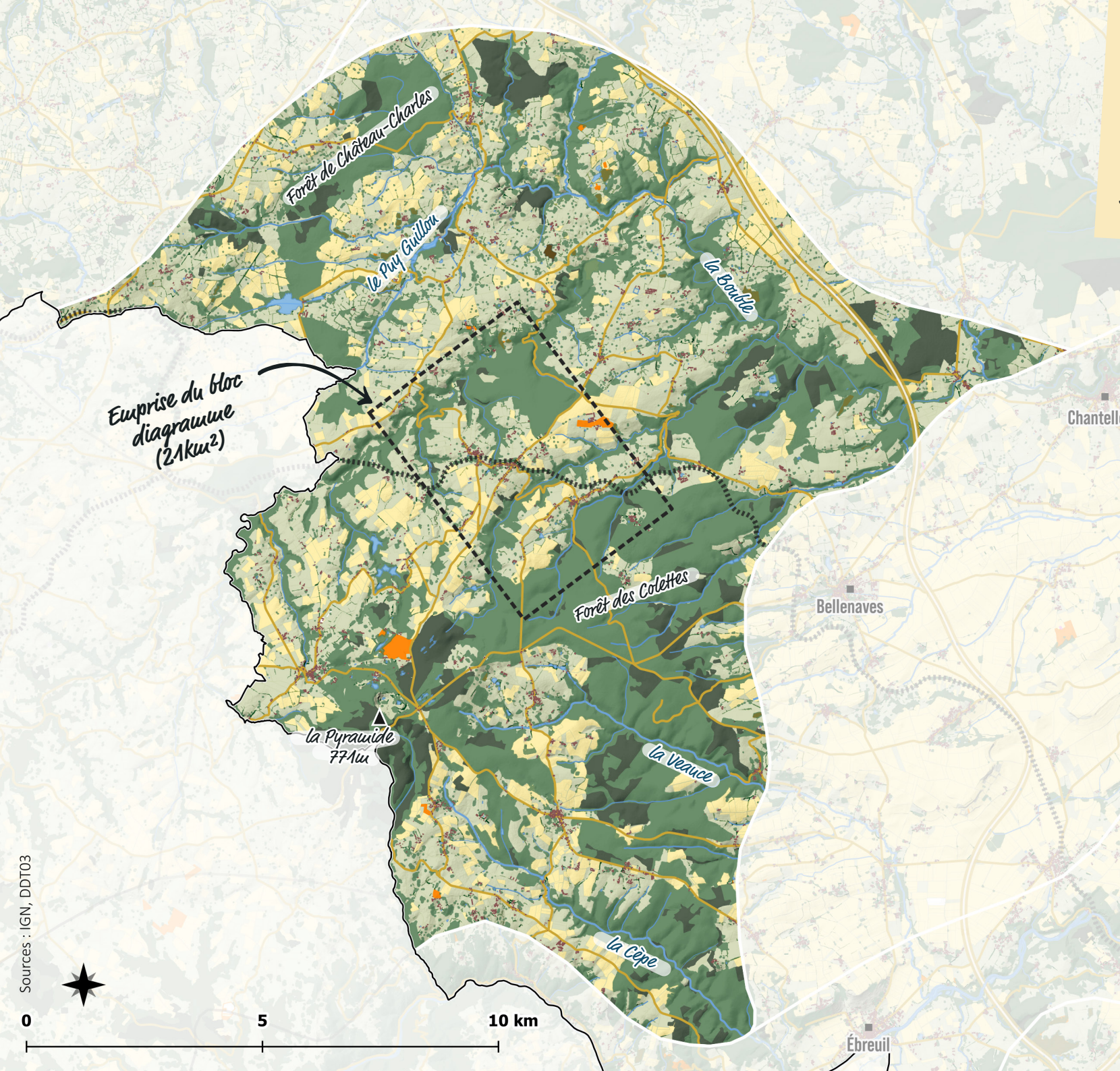
Un relief marqué et des panoramas sur le Massif central



De grands massifs forestiers emblématiques, une mosaïque agricole



Des villages et hameaux patrimoniaux



Communes concernées :
Beaune-d'Allier, Blouvard, Target, Vernusse,
Chirat-l'Eglise, Louroux-de-Bouble,
Monestier, Echassières, Coutausouze,
Bellenaves, Lalizolle, Nades, Veauce,
Sussat, Ebreuil, Chouvaigay

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposaute agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Couposaute authropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route départementale
- Limites du département



①

Un plateau granitique vallonné à l'interface entre le Massif central et le bassin d'effondrement de la Limagne

②

Des cours d'eau (Bouble, Puy Guillon, Cèpe...) qui en fond de vallées aux versants raides, principalement boisés : rarement visibles directement, ces vallons structurent néanmoins fortement le paysage

③

Un bocage résiduel, voire absent... dans une **mosaïque agricole**, entre espaces pâturés et cultures

④

Des boisements remarquables, en particulier l'emblématique forêt des Colettes

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

⑦

Un maillage routier vallonné qui couvre l'ensemble de l'unité, permettant des **vues lointaines** depuis les lignes de crêtes

⑧

La voie ferrée qui sinue dans le paysage vallonné, ponctuée d'ouvrages remarquables (viaducs)

⑥

Une trame bâtie discrète, rurale et patrimoniale, dispersée de façon régulière (fermes, hameaux, bourgs, châteaux)

⑤

Quelques petites retenues dans les vallées et des **étangs** sur les « plateaux », dans les creux topographiques

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Recul du bocage, qui disparaît même parfois totalement**, du fait du remembrement (arrachage des haies au milieu de grandes parcelles) principalement, du vieillissement des arbres et du changement climatique
- * **Remembrement des parcelles agricoles** et développement des cultures à la place de prairies d'élevage
- * **Progression du boisement**, en particulier à proximité des cours d'eau, sur les versants raides, et multiplication des plantations de résineux
- * **Maintien des formes bâties et des enveloppes villageoises**, mais délaissement et vacance de certains bâtiments
- * **Création de nombreux bâtiments neufs de fermes** (en particulier des stabulations) à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative, s'intégrant mal au paysage rural de la Combraille
- * **Création de petites retenues et d'étangs** dans les creux du relief
- * **Création de l'autoroute A71**, infrastructure d'ampleur qui marque localement les paysages
- * **Transformation des aménagements liés à l'exploitation minière** : extension de certaines carrières, disparition d'autres (revégétalisées progressivement, devenue des plans d'eau...), disparition de sections de chemins de fer dédiées, de bâtiments...

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÉES POUR L'AVENIR

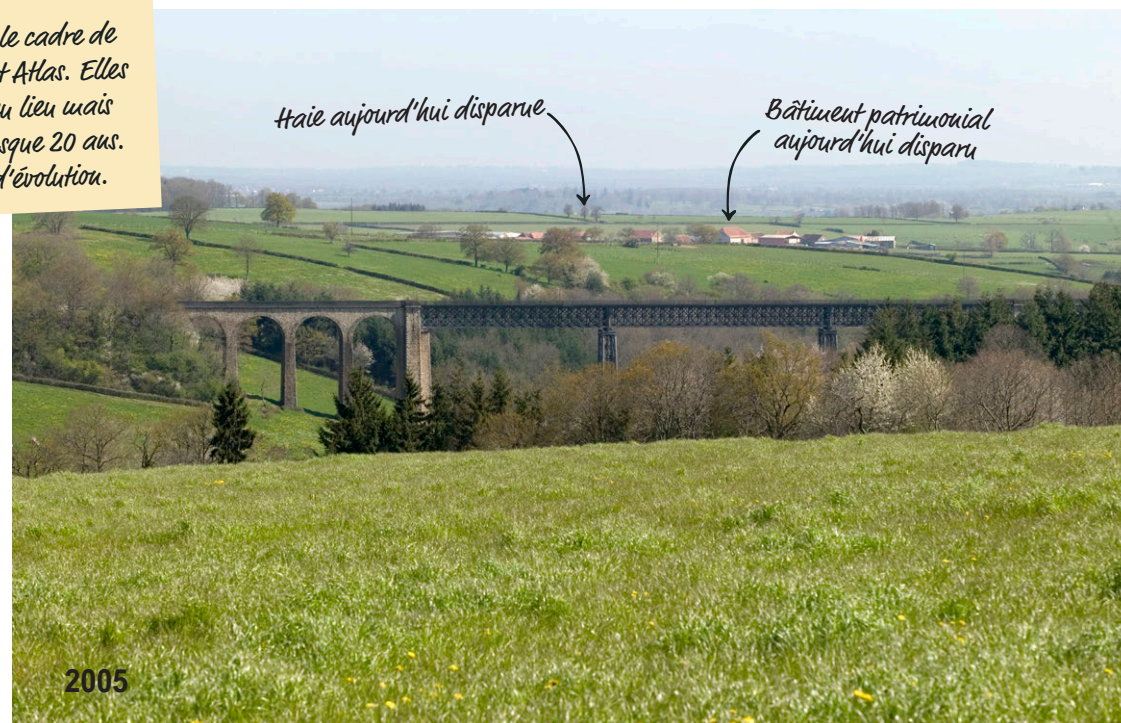
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique (**redensification de la trame bocagère**) ou, au contraire, **risque de perte d'un motif identitaire** si poursuite des dynamiques de détérioration des haies
- > **Banalisation des paysages ruraux** : perte du patrimoine bâti, qui peut être abandonné et/ou complété par des extensions récentes à l'architecture en rupture avec les codes traditionnels ; risque de disparition des prairies d'élevage
- > **Projet de mine de lithium à Echassières**, qui viendra transformer le paysage du site et à plus large échelle
- > **Fermeture de certains points de vue** avec la progression du boisement, notamment sur les points hauts, voire risque de perte de la diversité des ambiances si le boisement devient majoritaire
- > **Transformation des voies de circulation** : perte de la diversité et sinuosité du parcours des petites routes rurales
- > **Développement des énergies renouvelables**, en particulier le photovoltaïque en toiture, notamment sur les bâtiments agricoles, et, plus rarement, au sol
- > Risque de disparition du patrimoine minier

Exemples d'évolutions autour d'Echassières

- 1 Disparition de la trame bocagère et remembrement des parcelles
- 2 Construction de nouveaux bâtiments agricoles (stabulations notamment)
- 3 Disparition de la carrière, colonisée par la végétation
- 4 Création d'un plan d'eau à la place de la carrière
- 5 Création d'une petite retenue
- 6 Progression du boisement
- 7 Maintien des enveloppes bâties



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



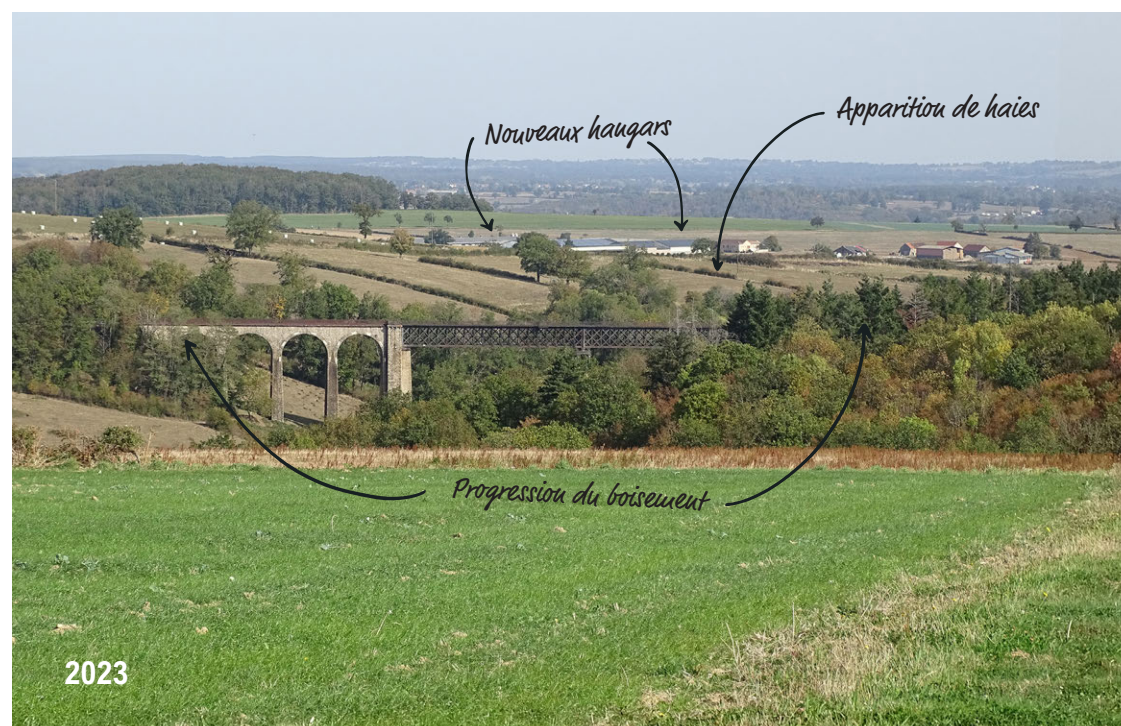
Viaduc du Bellon entre Coutansouze et Louroux-de-Bouble

Progression du boisement : le viaduc est un peu moins visible
> Point de vue remarquable qui risquerait, à terme, de disparaître ?

De nombreux changements au hameau agricole de Chamboirat (Chirat-l'Eglise) : Destructions de plusieurs bâtiments anciens et construction de grands hangars modernes

> Perte progressive de l'identité rurale-patrimoniale du hameau

Dégradation légère de la trame bocagère (mais quelques replantations)



Objectifs de qualité paysagère

BOCAGE ET FORÊTS

- * Gérer de façon durable le bocage, en préservant en particulier les secteurs où le bocage est aujourd'hui le mieux conservé, sensibiliser à la beauté des paysages bocagers et replanter ailleurs
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients
- * Limiter les plantations de résineux et favoriser un renouvellement des essences végétales en adéquation avec le changement climatique
- * Valoriser le patrimoine forestier (sa biodiversité, son histoire...)

PAYSAGES BÂTIS

- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable
- * Conserver les enveloppes bâties concentrées des bourgs en privilégiant la réhabilitation du bâti existant aux extensions urbaines
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage, en particulier des nouveaux bâtiments type stabulation en travaillant une architecture plus harmonieuse avec les bâtiments patrimoniaux
- * Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR, notamment au sein des exploitations agricoles
- * Prioriser le développement des ENR sur des sols déjà artificialisés, ou des bâtiments, et éviter la saturation visuelle

PATRIMOINES PAYSAGER, NATUREL ET ARCHITECTURAL

- * Préserver, mettre en scène et reconquérir les principaux reliefs et les vues majeures qu'ils offrent par des aménagements valorisants
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Valoriser le patrimoine minier et industriel, in situ

MOBILITÉ ET ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire par les mobilités douces
- * Préserver la sinuosité des petites routes qui participe à l'identité de cette unité et profite à la contemplation
- * Améliorer l'aménagement qualitatif du paysage et la sécurisation du réseau routier au profit des cyclistes et piétons
- * Aménager des parcours pédagogiques sur les thématiques de la forêt ou du patrimoine minier pour les faire découvrir au grand public

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Communiquer auprès des élus, techniciens, acteurs locaux et du grand public sur l'Atlas des Paysages pour sensibiliser aux enjeux paysagers et les intégrer aux politiques publiques et pratiques d'aménagement du territoire ; identifier des « porteurs » et relais locaux



Bibliographie

Concernant l'ensemble du département :

- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Atlas régional des paysages d'Auvergne, 2011

Concernant tout ou partie de l'ensemble paysager :

- * Plan de paysage du PETR de la vallée de Montluçon et du Cher (première partie « Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise »), 2022
- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Pays de Marcillat, 1998
- * Charte architecturale et paysagère de la CC de Commentry/Néris-les-Bains, 2006
- * Charte architecturale et paysagère de la CA de Montluçon, 2006
- * Atelier des territoires « Site de l'Allier », 2021

*** Documents d'urbanisme :**

SCoT Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, 2022

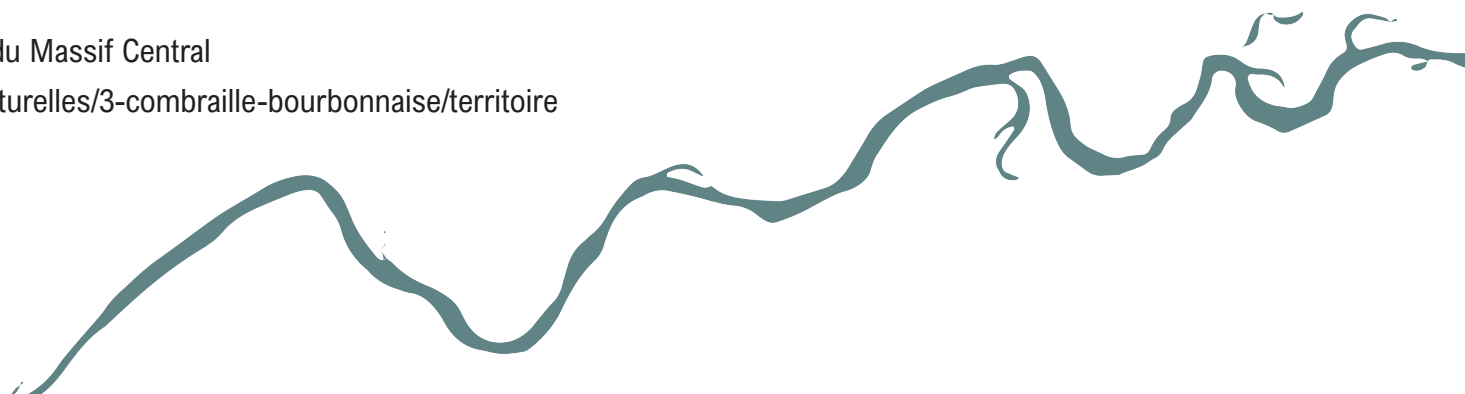
PLUiH Montluçon Communauté, arrêté le 25 septembre 2023

PLUi Commentry Néris Montmarault Communauté, arrêté le 15 novembre 2023

Sitographie :

Conservatoire Botanique National du Massif Central

<https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/3-combraille-bourbonnaise/territoire>





Atlas départemental des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epoque paysagistes-concepteurs | 2025